BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3895 du Vendredi 5 Juillet 2019 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

DIPLOMATIE

L'accord-cadre entre le Saint-Siège et le Congo entre en vigueur

Les deux parties lors de la signature au Vatican (P.3)

COLLISION DE DEUX TRAINS À GONDJI

Fidèle Dimou au chevet des victimes

Le Ministre Fidèle Dimou (à dr.) en compagnie du Préfet du Kouilou

(P.3)

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE:

Mgr Anatole Milandou lance un appel à protéger les terrains de l'Eglise

Mgr Anatole Milandou (P.9)

DÉPARTEMENT DU POOL

Kinkala, rampe de lancement du Programme d'appui à la relance agricole

(P.6)

Publicité en vue de la vente

INSERTION LEGALE

Cabinet de MAITRE Guillaume BAKOUETE, Avocat à la Cour, sis 7ème étage Immeuble de la CNSS, Face Citronnelle, entrée Restaurant chinois, Centre-ville, Pointe-Noire.

Vente sur saisie immobilière au plus offrant et dernier enchérisseur.
En l'audience des saisies immobilières du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, au Palais de Justice, salle ordinaire desdites audiences.

L'adjudication aura lieu le 3 Août 2019 à 10 heures;

Fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra:
A la requête, poursuites et diligences de la banque Crédit du Congo S.A au capital de 5.010.610.000 de FCFA, siège social sis à Brazzaville BP2470, Avenue Amilcar Cabral (République du Congo), immatriculé au RCCM sous le numéro 07-B-459, agissant par son Directeur Général Monsieur Mohamed MEJBAR;
Domicile élu au siège de la Direction centrale de ladite société à Pointe-Noire sise Avenue Emmanuel Dadet en Face de l'Hôtel Cactus, BP: 1312(République du Congo), ayant pour Avocat Maitre Guillaume BAKOUETE;
Créancière saisissante en vertu de la grosse en bonne et due forme exécutoire d'une convention d'autorisation assortie d'une caution hypothécaire reçue le 13 Janvier 2012 par Maitre Christele Eliane BOUANGA-GNAGAISE, Notaire titulaire d'un office notarial à la résidence de Pointe-Noire, sise Avenue Commandant Fode Benoit Ganongo, Immeuble MORIJA, 1er étage BP 1431, contenant obligation par Monsieur DJOUSSI Nicolas(saisi) de garantir en sus de la somme de 225.000.000F CFA, les intérêts que la société Approches de Construction SARLU a contracté envers la Banque Crédit du Congo;

En présence ou lui dûment appelé de Monsieur DJOUSSI Nicolas, associé unique et caution solidaire de la société Approches de Construction Congo SARLU au capital de 50.000.000F CFA, siège social sis Route de la Radio, quartier Tchikobo Centre-ville, Pointe-Noire (République du Congo), domicilié au Numéro 18, rue Tchivili, quartier Tchimbamba, Arrondissement n°1 Emery Patrice Lumumba, (Pointe-Noire), ayant pour Conseil Maitre Michel TSALA, Avocat à la Cour, Etude sise au Centre-ville, derrière la Recette Municipale y élisant domicile pour les présentes;

Il sera procédé le 3 Août 2019 à 10 heures, en l'audience de la Chambre civile, audiences des saisies immobilières du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire au Palais de Justice, salle ordinaire desdites audiences, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble dont la

Vue extérieure sur la rue et le mur de clôture

Façade principale grande maison

désignation suit:
Désignation de l'immeuble saisi:
Un immeuble urbain bâti sis à Tchimbamba, 18 Rue Tchivili, Arrondissement n°1 Emery Patrice Lumumba, Pointe Noire, d'une superficie de 500 mètres carrés limités:
- Au nord sur 20 mètres par une ruelle nom dénommée;
- A L'Est sur 25 mètres par la parcelle de terrain numéro 2;

Façade principale bâtiment annexe

- Au Sud sur 20 mètres par la parcelle de terrain numéro 8;
- A l'Ouest sur 25 mètres par la parcelle de terrain numéro 4;
Cet immeuble objet du titre foncier numéro 20158, volume 15 se compose de diverses constructions ci-après détaillées:
- un bâtiment principal en matériaux durables comprenant:
*un (1) salon, une (1) salle à manger, une (1) chambre enfant, une (1) chambre visiteur, une(1) chambre parent, une (1) salle de bain, une (1) cuisine, une (1) Bâche à eau;

- un (1) bâtiment annexe (ou dépendance) de cinq chambres ayant chacune
une douche et des toilettes, séparées d'un pan de mur;

- une (1) clôture en matériaux durables avec un grand portail en bois;

Ainsi, au surplus, que ledit bien s'étend, se poursuit et comporte, avec toutes ses aisances et dépendances, sans aucune exception ni réserve.

Mise à prix
Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des charges par Maître Guillaume BAKOUETE et déposé au greffe du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, les enchères seront reçues sur la mise à prix de FCFA 165.000.000 (Cent Soixante Cinq Millions).

Fait et rédigé à Pointe-Noire le 2 Juillet 2019,

par l'Avocat poursuivant soussigné.
Pour extrait.

Maître Guillaume BAKOUETE

APPEL A CANDIDATURE

Une importante Institution du secteur bancaire de la place recherche un Directeur des Affaires Financières et de la Comptabilité aux principales conditions ci-après:

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES:
- Intitulé du poste: Directeur des Affaires financières et de la Comptabilité
- Lieu d'affectation: Brazzaville
- Relation hiérarchique: Direction Générale
- Formation: BAC + 5 en Comptabilité/Finance/Fiscalité
- Expérience professionnelle requise: 10 ans au moins de pratique dans la comptabilité et les finances dont au moins 5 ans à un poste en qualité de premier responsable de la comptabilité

PRINCIPALES MISSIONS:
- Organiser, Structurer et Superviser l'ensemble des activités de la direction;
- Garantir la fiabilité des informations financières et comptables et prendre en charge l'élaboration des documents financiers et comptable en conformité avec la règlementation;
- les pratiques professionnelles reconnues et les normes de la profession;
- Superviser le suivi des comptes de la balance générale;
- Superviser l'élaboration, l'exécution et le suivi des différents budgets;
- Assurer le suivi régulier des composantes du bilan et du compte de résultat;
- Suivre la situation de la trésorerie et analyser les écarts constatés par rapport aux prévisions et optimiser la gestion de la trésorerie;
- Superviser la Gestion actif-passif et reporting ALM;
- Vérifier le bon suivi des états de rapprochement bancaires;
- Etablir les états financiers (bilan, hors bilan, compte de résultat) et états IFRS;
- Vérifier l'établissement de la programmation monétaire;
- Valider la liasse de consolidation du Groupe;
- Vérifier la confection des états liés à la balance de paiements;
- Suivre le tableau de bord des indicateurs de risques;
- Suivre la gestion des titres de participation;
- Analyser et assurer les déclarations des états CERBER et suivre les ratios règlementaires;
- Assurer le respect du calendrier des obligations sociales et fiscales, en conséquence, assurer le bon suivi des états de suspens liés aux impôts et taxes et la liasse statistique et fiscale;
- Procéder aux arrêtés semestriels des comptes et en fin d'exercice;
- Confectionner les états G & H de la COBAC;
- Assurer l'interface et l'interaction avec la maison-mère, les commissaires aux comptes, les conseils fiscaux, les administrations fiscales et le régulateur du secteur d'activité de l'Institution;
- Mettre en place des procédures adéquates pour encadrer l'activité de la direction;
- Proposer l'acquisition d'outils nécessaires à la bonne exécution des missions;
- Gérer et mener les projets structurants de la direction;
- Veiller à la qualité de l'information et des indicateurs mis à la disposition de la direction générale et des instances de gouvernance de la banque.

COMPETENCES TRANSVERSALES REQUISES:
- Faire preuve de leadership et d'autorité
- Faire preuve de responsabilité
- Faire preuve de méthode et de rigueur
- Savoir prendre en compte les enjeux collectifs
- Savoir gérer les différences interculturelles
- Définir un plan de développement de son entité
- Déléguer, Superviser, Evaluer et Détecter des potentiels à développer,
- Mettre en œuvre des procédures et des règles
- Gestion des équipes
- Capacité à travailler sous pression permanente

DOSSIER DE CANDIDATURE:
- Lettre de motivation;
- Cv daté et signé,
- Diplômes et attestations de travail.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse suivante: institutionfinancière1@gmail.com

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 5 Juillet 2019.

N.B: Seuls les candidats sélectionnés seront contactés pour un entretien.

DIPLOMATIE

Entrée en vigueur de l'accord-cadre entre le Saint-Siège et le Congo

L'accord-cadre entre le Saint-Siège et la République du Congo sur les relations entre l'Église catholique et l'État congolais, signé à Brazzaville le 3 février 2017, est entré en vigueur le mardi 2 juillet 2019. L'échange des instruments de ratification de cet accord a eu lieu au palais apostolique du Vatican entre le cardinal Pietro Parolin, secrétaire d'État du Saint-Siège, et Jean-Claude Gakosso, ministre des Affaires étrangères. Mgr Paul Richard Gallagher, secrétaire aux relations avec les États; Mgr Robert Murphy, conseiller de la nonciature à la secrétairerie d'État; Mgr Mislav Hodžić, secrétaire de la nonciature à la secrétairerie d'État et Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, président de la Conférence épiscopale du Congo y étaient présents.

Le ministre Jean-Claude Gakosso et le cardinal Pietro Parolin, Brazzaville (Ph. d'arch.)

Signé le 3 février 2017, à l'occasion de la visite du cardinal Pietro Parolin à Brazzaville, cet accord donne à l'Église catholique les moyens d'exercer sa mission au Congo, notamment en lui reconnaissant la personnalité juridique, ainsi qu'à ses institutions. *«Les deux parties, tout en veillant à l'autonomie et à l'indépendance qui leur sont propres, s'engagent à collaborer pour le bien-être spirituel et matériel de l'homme et en faveur du bien commun, dans le respect de la dignité et des droits de la personne humaine»,* souligne un communiqué du Vatican qui précise que l'accord entre immédiatement en vigueur.

«Nous sommes confiants que la mise en œuvre de cet accord contribuera au rayonnement de la République du Congo sur le plan international, attestant encore que le Congo traite avec respect les communautés religieuses et accorde une réelle importance aux principes du droit reconnus au niveau international, et en particulier au principe fondamental de liberté religieuse: c'est en ce sens que le document constitue aussi un bien au profit de toutes les instances religieuses, catholiques et non-catholiques», avait souligné le cardinal Parolin au moment de la signature de l'accord.

A noter que cet accord avait été adopté par le Parlement congolais en novembre 2018. Il crée non seulement la norme, mais aussi, et surtout, vient combler le vide juridique et par conséquent met un terme au caractère informel dans les relations entre les deux Etats. Cet instrument définit les principes et les règles qui régissent les relations et les modalités de collaboration entre la République du Congo et le Saint-Siège. Constitué de 18 articles, l'accord vise fondamentalement l'instauration d'un mécanisme de régulation et de suivi des actions de l'Eglise catholique en faveur de la société congolaise.

Dans cet accord, le Congo s'est porté garant de protéger, assister et appuyer l'Eglise catholique dans l'accomplissement de ses missions traditionnelles et ce, dans la mesure de ses capacités financières, notamment dans les domaines cités dans l'accord; assurer conformément à sa législation, l'inviolabilité des lieux de culte, églises, chapelles, des cimetières et leurs annexes, en particulier les évêchés, les presbytères, les couvents et les archives ecclésiastiques; reconnaître et garantir à l'Eglise catholique le libre exercice de sa mission apostolique, en particulier pour ce qui concerne le culte, la gestion de ses fidèles et l'enseignement, sous toutes ses formes sans oublier les œuvres de bienfaisance et celles d'intérêt commun.

Par ailleurs, il est fait obligation aux autorités judiciaires de faire connaître au préalable et confidentiellement à l'évêque du lieu du domicile d'un clerc ou d'un religieux, les motifs relatifs à toute dénonciation, information ou poursuite.

En outre, le Congo et le Saint-Siège s'accordent à conclure sur les matières d'intérêt commun, des actes conventionnels spécifiques et connexes au présent accord. Lorsqu'il est constaté d'éventuelles difficultés résultant de l'interprétation ou de l'exécution, l'accord prévoit le règlement par voie diplomatique.

L'accord qui consacre la souveraineté, l'indépendance et l'autonomie de chaque partie, peut faire l'objet d'un amendement, d'une révision ou d'une modification sur l'initiative de l'une des parties contractantes. Il indique que lorsque le Saint-Siège modifie ou supprime souverainement la circonscription ecclésiastique, il en informe aussitôt les autorités congolaises compétentes.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Trop loin de nous ?

Les événements du monde nous paraissent bien éloignés de nos préoccupations. Et nous nous comportons le plus souvent comme si seuls comptaient nos petits et gros soucis, nos misères les plus tristes, notre sort le plus compromis: ils sont à nous ! Oui, on ne peut pas se départir d'une réalité glauque et lever la tête vers le lointain quand la morsure des adversités nous accable, quand on broie du noir et qu'on se demande, à longueur de journée, quand donc nos souffrances prendront fin !

Mais le monde aujourd'hui est ainsi fait que même dans nos angoisses les plus muettes, nous ne devons pas oublier que nous sommes des milliards sur cette terre. Que nous ne sommes pas indépendants, pas toujours, des autres. Que notre situation peut ressembler à celle de quiconque autre, et que ce n'est pas en nous enfonçant dans notre auto-flagellation et en nous mirant dans notre propre mur de chambre que nous résoudrons nos problèmes.

Et d'ailleurs, puisque nous n'élevons pas d'autruches chez nous, à quoi cela servirait-il de s'enfoncer la tête dans le sable si l'environnement que nous fuyons sera toujours là demain et après-demain ! A quoi sert-il de crier plus fort notre désespoir, s'il doit rencontrer le désespoir encore plus fort du voisin proche ou lointain? Le monde hyper-connecté d'aujourd'hui ne nous autorise pas à ne pleurer que sur nous-mêmes. La joie et la gaité nous sont possibles.

Mais, à n'applaudir que nos seuls exploits – quand il y en a ! - et à continuellement jouer les fourbes grognons, éternels désintéressés des avancées des autres, on finit par ne plus rien voir. Le week-end dernier, un événement absolument prodigieux s'est déroulé sous nos yeux, à la télévision. Donald Trump et Kim Jong-un se sont rencontrés à la frontière des deux Corée; le président américain et le dirigent nord-coréen ont franchi la frontière des deux Corée de quelques mètres, mais quels mètres: ce fut comme le premier pas de l'homme sur la lune !

Le symbole était fort et les perspectives qu'il annonce des plus porteurs d'espérance de paix. Nous ne pouvons pas tourner notre regard ailleurs, sous prétexte que la Corée et les Etats-Unis sont loin de nous ! Que nous avons assez de nos propres petits pas ! La paix du monde est possible, ce sont des gestes comme ceux de Dimanche dernier qui nous l'assurent.

Car, naïveté à part, ce genre d'événements finit par tisser une toile de conséquences heureuses au-delà de leur lieu de survenue. Les puissances du monde nous ont habitués aux douches froides, c'est vrai, mais, pour une fois, nous devrions les supplier d'aller au bout de leurs petits pas : Trump visitant la Corée du Nord et Kim reçu à la Maison blanche. Avec en prime l'abandon des arsenaux nucléaires dont ils se menacent de temps à autre. Est-ce trop demander ? Le rêve des pauvres n'a pas de limite !

Albert S. MIANZOUKOUTA

COLLISION DE DEUX TRAINS À GONDJI

Fidèle Dimou au chevet des victimes

Après s'être rendu à Ngondji sur le lieu où deux trains sont entrés en collision dans la nuit du 30 juin au 1er juillet 2019, le ministre Fidèle Dimou en charge des Transports est allé le lendemain dans les hôpitaux au chevet des victimes de cet accident ferroviaire. Le train marchandise du CFCO en provenance de Pointe-Noire à destination de Brazzaville, est entré en collision avec un train minier de la société SAPRO qui exploite le fer de Mayoko, en partance pour Pointe-Noire. Le bilan officiel fait état de 17 morts et 22 blessés admis dans les hôpitaux de Pointe-Noire.

Le Ministre Fidèle Dimou en blouse de chirurgien en visite à l'hopital de Loandjili

En compagnie des Préfets de Pointe-Noire et du Kouilou ainsi que du directeur général par intérim du CFCO, le ministre Dimou est allé réconforter moralement les victimes de cet accident ferroviaire. Ils étaient 15 blessés à avoir été admis en urgence à l'hôpital de Loandjili et 7 autres à l'hôpital général Adolphe Sicé.

Au moment où le ministre effectuait sa visite dans les deux hôpitaux, presque tous les blessés étaient déjà sortis. Il n'en restait que trois à Loandjili et autant à Adolphe Sicé. *«Cela sous-entend que la prise en charge médicale a été efficace dans ces deux hôpitaux. Et les médecins nous ont rassurés que le pronostic vital n'est pas engagé pour ceux qui sont encore en hospitalisation. Ils vont donc dans quelques jours sortir et rejoindre leurs familles»*, s'est réjoui Fidèle Dimou.

Aussitôt après la visite, le ministre a tenu une réunion de concertation à la direction générale du CFCO, avec les autorités préfectorales, les staffs du CFCO et de la société SAPRO et les autres administrations intéressées.

Il ressort de cette réunion dite de crise, qu'une commission sera urgemment mise en place pour gérer les obsèques des victimes. Le CFCO et la société SAPRO doivent mutualiser leurs moyens et leurs efforts pour l'inhumation des victimes. *«Que ces deux entreprises prennent leurs responsabilités. Si l'Etat doit intervenir, ce sera plus tard»*, a dit Fidèle Dimou.

Pour de nombreux observateurs, la prise en charge des victimes de cet accident n'est qu'un geste de solidarité et d'humanisme. Car, en réalité, ce sont des voyageurs clandestins qui ne devraient pas prendre place dans ces trains marchandises. Ils sont généralement tantôt perchés au-dessus des wagons, tantôt sur les plateformes entre les conteneurs. Le ministre des Transports n'a d'ailleurs pas manqué de relever cet aspect du sujet, en invitant les citoyens à plus de responsabilité et de sagesse, à ne pas risquer leur vie en empruntant des trains marchandises.

Une enquête est en cours pour déterminer les causes réelles de cet accident et établir les responsabilités: facteur humain, défaillance mécanique ou défectuosité de la voie? Mais déjà, on sait que le train minier de SAPRO devait s'arrêter en gare de Gondji où devait s'effectuer le croisement avec le train marchandise du CFCO. Malheureusement, et pour des raisons qui sont encore à élucider, ce train minier ne s'est pas arrêté, il a continué sa course en pleine vitesse, dépassé la gare et continué sa course dans le canton où, il est entré en collision avec le train marchandises du CFCO qui venait en sens inverse sur la voie unique. On croit savoir que les conducteurs sont sortis vivants de cette collision; ils pourront expliquer pourquoi leur train ne s'est pas arrêté en gare de Gondji.

Ce genre d'accident fait le bonheur des personnes indélicates, qui ont vite fait de piller les marchandises des wagons éventrés.

Le Gouvernement ordonne une enquête

Le ministre Fidèle Dimou, des Transports a édifié les membres du Conseil des ministres, réuni le 3 juillet sous l'autorité du président de la République, sur l'accident ferroviaire survenu le 30 juin 2019.

Il a indiqué qu'à 23h05, deux trains de marchandises sont entrés en collision à proximité du village Ngondji, situé à environ 18 km de Pointe-Noire. Cet accident a provoqué la mort de seize personnes et a occasionné vingt-cinq blessés, *«lesquels blessés ont été évacués et pris en charge par les unités hospitalières de Pointe-Noire. Six de ces blessés sont encore hospitalisés, mais leur état n'inspire pas d'inquiétude».*

Le Conseil des ministres tient à exprimer la compassion de l'Etat à l'égard des victimes et a présenté les condoléances de la Nation à l'endroit des familles éprouvées. En outre, il a ordonné, qu'une enquête soit ouverte et menée afin d'*«établir les circonstances de cette tragédie ainsi que toutes les responsabilités».*

Il a demandé aux sociétés concernées par la mise en service de ces deux trains de procéder, dans les meilleurs délais, à l'assistance multiforme attendue par les familles concernées.

Le Conseil des ministres a rappelà à l'ensemble des Congolais la nécessité pour tous et pour chacun d'adopter une démarche citoyenne et responsable en matière de transports collectifs: *«Il s'agit en particulier d'éviter de prendre place dans des moyens de transport uniquement dédiés aux marchandises et contre-indiqués, de ce seul fait, pour le transport de passagers».*

Jean BANZOUZI MALONGA

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES TERRIENS DE MFOA

Réélu, Aristide Mampouya exhorte les membres à plus d'engagement

Les propriétaires terriens de Mfoa (Brazzaville et sa région, Ndlr) étaient en assemblée générale ordinaire, le vendredi 28 juin 2019 à Brazzaville, sous l'autorité d'Aristide Mampouya, président du bureau exécutif de leur association. Ils ont fait le point des activités des quatre dernières années de mandat et procédé au renouvellement des instances dirigeantes de l'association. Sans surprise, Aristide Mampouya a été reconduit au poste de président du bureau exécutif.

Aristide Mampouya

L'assemblée générale qui a regroupé une centaine de participants leur a permis d'apprécier le bilan des quatre dernières années de mandature. Ils ont également adopté le rapport du conseil départemental, les projets du programme d'activités et du budget prévisionnel exercice 2020-2023 arrêté à la somme de 39.820.000 F.Cfa.

En outre, ils ont procédé au renouvellement des instances. Ainsi, en dehors du président reconduit, Antoine Tchiassissa a été élu commissaire aux comptes.

S'agissant de la loi fixant les règles d'occupation et d'acquisition des terres et terrains, les terriens ont partagé la position adoptée par les conseillers nationaux de la Fédération des terriens du Congo (FTC), lors de leur dernière session du conseil national du 22 décembre 2018 à Ouesso.

Aussi réservent-ils leur appréciation à la 3ème assemblée générale ordinaire de la fédération des terriens du Congo qui se tiendra à Dolisie, du 10 au 11 août prochain.

Clôturant les travaux, le président Aristide Mampouya a exhorté les membres de l'association à plus d'engagement pour le plus *«grand intérêt collectif et, partant, pour le développement du pays»*.

Pascal AZAD DOKO

PRESSE

Vulgarisation des actes des assises de la presse congolaise à Pointe-Noire

Le président du Conseil supérieur de la liberté de communication, Philippe Mvouo, a séjourné récemment à Pointe-Noire dans le but de restituer les conclusions des assises de la presse congolaise, tenues du 25 au 28 octobre 2018 à Brazzaville. Et pour remettre à chaque responsable de presse les actes des assises ainsi que le code d'éthique et de déontologie, qui remplace la charte des professionnels de l'information et de la communication au Congo. La cérémonie s'est déroulée en présence d'Alexandre Honoré Paka, préfet de Pointe-Noire, et Jean-François Kando, président du Conseil municipal, maire de la ville de Pointe-Noire.

Philippe Mvouo

Les assises de la presse congolaise ont vécu. Ces actes sont en cours de vulgarisation. *«Informer, éduquer, distraire les citoyens, et moraliser par la promotion des vertus, contribuer à la construction du tissu social, consolider l'unité nationale, déconstruire les idées rétrogrades et destructrices du génie congolais etc. C'est à cette presse que le pays veut inviter une presse professionnelle avec des hommes et les femmes compétentes. Une presse soutenue par des médias technologiquement au sommet des changements impulsés par le numérique. Enfin, une presse à la hauteur de la compétition dans la diffusion des contenus, d'abord nationaux à fort pourcentage et afin d'aider à la connaissance des cultures; ensuite internationaux pour mieux s'ouvrir au monde», a souligné Philippe Mvouo.*

Deux thèmes ont été développés au cours de cette cérémonie: «les défis de la communication aujourd'hui», par Ludovic Miyouna; et *«Arnaque et journalisme»*, par Jean-Clotaire Hymbou, journaliste. Le tout sous la modération de Pierre Mbérri, directeur de cabinet du président du Conseil. Les orateurs ont rappelé aux journalistes la déontologie de leur travail pour l'exercer sans complexe, afin de ne pas tomber dans l'escroquerie ou la tromperie dans le métier. *«Le journaliste doit faire montre de loyauté et prendre sa responsabilité».*

Au terme de cette cérémonie, Philippe Mvouo a remis les actes des assises de la presse congolaise et le code d'éthique et de déontologie au préfet de Pointe-Noire, au commandant de la zone militaire et de la gendarmerie nationale, ainsi qu'à chaque représentant des médias présents.

Madocie Déogratias MONGO

EDUCATION CIVIQUE

Partenariat tous azimuts

L'Evêque de l'Eglise vieille-catholique romaine, Emmanuel Dicka, a conféré le 28 juin dernier avec la ministre Destinée Hermella Doukaga, de la Jeunesse et de l'éducation civique. L'ambition de son église est de contribuer à l'éducation des jeunes au Congo.

Pour Emmanuel Dicka, la jeunesse est le socle de la société: *«elle mérite d'être bien formée pour le développement d'un pays. Si une jeunesse est bien formée, c'est toute une nation qui est bien formée»*, a-t-il soutenu.

L'Eglise Vieille-catholique romaine, a-t-il poursuivi, existe depuis des siècles dans le monde. Ses sièges sont aux États-Unis et en Corée du sud, et elle est implantée au Congo depuis 2009.

Emmanuel Dicka

Par ailleurs, la ministre Doukaga s'est entretenue avec le directeur de l'Ecole nationale supérieure polytechnique, le Pr. Désiré Lilonga Boyenga. Celui-ci souhaite voir son établissement établir une collaboration avec le ministère de la Jeunesse dans le cadre de la formation des jeunes étudiants.

KAUD

APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 110_PTAB2019 DU 15 JUIN 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT SERVANT DE LOGEMENT A MAKAO, DISTRICT DE DONGOU, DEPARTEMENT DE LA LIKOUALA

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du Plan de Travail Annuel Budgétisé de l'exercice 2019, la Fondation Nouabalé-Ndoki (FNN) lance un Appel d'Offres Ouvert National (AOON) pour la réalisation des travaux de construction sus-indiquées dont le Maitre d'ouvrage est la FNN.

2. Consistance des travaux

Les travaux à réaliser comprennent la construction d'une maison d'environ 100m² habitables, comprenant deux chambres, salon, cuisine, salle de bain et terrase à Makao.

3. Participation et origine

La participation au présent AOON est ouverte à toutes les entités juridiques et sociétés de Droit Congolais justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux.

4. Délai d'exécution

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois.

5. Financement

L'activité est financée par la coopération allemande à travers la Fondation pour le Tri-National de la Sangha (FTNS) pour un montant de dix-sept millions cinq-cents mille (17 500 000) francs CFA.

6. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier du présent AOON peut être consulté et retiré pendant les heures ouvrables au bureau WCS à Ouesso (avenue principale, proximité Conseil Economique) ou au Parc National de Nouabalé-Ndoki, Bomassa, District de Kabo, Département de la Sangha. ou par simple demande par email à l'adresse suivante : kbeltron@wcs.org

7. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en Français en un (01) exemplaire, devra parvenir à la Fondation Nouabalé-Ndoki au bureau WCS à Ouesso (avenue principale, proximité Conseil Economique) ou au Parc National de Nouabalé-Ndoki, Bomassa, District de Kabo, Département de la Sangha ou par email à kbeltron@wcs.org au plus tard le 05/08/2019 à 13 heures précises. Elle sera présentée sous pli fermé et devra porter la mention : « APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL ACT110_PTAB2019».

8. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur. Elles devront obligatoirement être datées de moins de six (06) mois précédant la date de dépôt des offres. Toute offre incomplète ou non-conforme aux prescriptions du dossier d'AOON sera déclarée irrecevable.

9. Ouverture des offres

L'ouverture des offres aura lieu le 06/08/2019 en séance privée par la Commission d'Evaluation des Marchés de la Fondation Nouabalé-Ndoki.

10. Critères d'évaluation

10.1. Principaux critères éliminatoires

- Dossier administratif non-conforme ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Un critère essentiel non satisfaisant.

10.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 100 points sur la base des critères ci-dessous :

- Références de l'entreprise (10 points)
- Conformité et qualité des produits proposés (70 points)
- Compréhension des termes de référence / Méthodologie proposée (10 points)
- Qualifications et compétence du personnel (10 points)

Toute offre technique dont la note est inférieure à soixante-dix (70) points sur cent (100) sera éliminée.

11. Attribution du marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre administrativement et techniquement conforme la mieux disante.

12. Durée de validité des offres

Les offres doivent rester valides durant une période de 30 jours à compter de la date limite de soumission des offres.

13. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables au Parc National de Nouabalé-Ndoki, Bomassa, District de Kabo, Département de la Sangha ou par mail à l'adresse : kbeltron@wcs.org .

ENVIRONNEMENT

Journée mondiale sans sac plastique: Le Gouvernement dénonce la persistance du plastic!

Chaque 3 juillet l'humanité célèbre la Journée mondiale sans sacs plastiques. Instituée par les Nations Unies, cette Journée vise à conscientiser les populations sur la nécessité de préserver les écosystèmes et l'environnement des effets néfastes des sacs plastiques. A cette occasion, le Gouvernement a rendu publique une déclaration lue par Mme Arlette Soudan-Nonault, ministre du Tourisme et de l'environnement. *«Le sac plastique est un bien nuisible à l'environnement et à la santé humaine et animale»,* a-t-elle dit.

Mme Arlette Soudan-Nonault

L'industrie du plastique produit d'énormes quantités de sacs dont certains sont à usage unique. *«L'utilisation des sacs plastiques occupe désormais notre quotidien. Le sachet a intégré nos habitudes et nos modes de consommation. On le trouve dans les administrations, les industries, le commerce et les ménages. Finalement, l'ère du plastique a révolutionné notre société d'aujourd'hui. Pourtant, le plastique a des effets sur l'environnement qui altèrent la qualité de la vie»,* a dit Arlette Soudan-Nonault.

Selon elle, les sacs plastiques ont des impacts qui vont bien au-delà des aspects visuels, touchant les écosystèmes et la santé humaine et animale. *«Ces effets sont liés à certaines caractéristiques physiques et chimiques du plastique; celui-ci n'étant ni altérable, ni biodégradable. Chaque année, des millions de tonnes de déchets sont produits dont une bonne partie représente les sacs plastiques. Lorsqu'ils sont mal gérés, les sacs plastiques sont soit incinérés, soit rejetés dans la nature (notamment sur le sol et les cours d'eau), soit enfouis dans les décharges sauvages. Leur incinération est source de pollution atmosphérique, renforce l'effet de serre et contribue ainsi au phénomène de réchauffement climatique. La dissémination des sacs plastiques dans la nature réduit la perméabilité des sols et obstrue les conduits d'eau de ruissellement, à savoir: les égouts et les caniveaux. Il s'en suit logiquement le phénomène d'inondation et de glissement de terrain. Mais, l'un des risques les plus préoccupants est que l'enfouissement du plastique pourrait bien polluer les nappes phréatiques, qui constituent notre principale source d'eau potable. La pollution plastique asphyxie le sol et occasionne la perte de la fertilité de ceux-ci»,* a précisé la ministre.

Dans le milieu aquatique, a poursuivi Arlette Soudan-Nonault, le rejet du plastique a pour conséquence la modification des écosystèmes, la perturbation des habitats et la perte des ressources halieutiques. *«Sur le plan sanitaire, la stagnation des eaux de pluie provoquée par les sacs plastiques jetés au sol crée des gîtes larvaires pour les moustiques, vecteurs de paludisme. Aussi, l'insalubrité causée par les déchets plastiques est-elle une porte ouverte aux maladies diarrhéiques, notamment le choléra»,* a-t-elle fait savoir.

Pour elle, l'impact de l'utilisation des sacs plastiques sur l'environnement ne suscite plus de doutes. *«Il a des effets directs sur la santé des êtres vivants dans le milieu concerné y compris les hommes. Le sac plastique est un bien nuisible à l'environnement et à la santé humaine et animale. C'est pourquoi, dans notre pays, la mesure a été prise pour limiter l'utilisation du plastique. Elle vise à réduire considérablement la production des déchets plastiques sur le territoire national, en absence de dispositif adéquat de gestion écologiquement rationnelle desdits déchets»,* a-t-elle indiqué.

Après une période de succès dans la mise en œuvre de ce décret, *«il est aujourd'hui évident de constater la recrudescence du phénomène des sacs non biodégradables de nos villes servant d'emballages des denrées alimentaires et autres marchandises. Ces produits prohibés, sont soit fabriqués en toute clandestinité sur le territoire national, soit d'origine des pays voisins et arrivent dans notre pays en utilisant des circuits illégaux. Leur dissémination dans l'espace contribue à l'insalubrité souvent décriée, qui est un problème de santé publique au péril de nos populations»,* a-t-elle regretté.

Mme Arlette Soudan-Nonault en appelle à la conscience de tous: administrations publiques, secteur privé et population, de mettre en application les dispositions du décret 2011-485 du 20 juillet 2011 réglementant la production, l'importation, la commercialisation et l'utilisation des sacs, sachets en plastique pour l'alimentation, l'eau et toutes autres produits. *«Il est de notre intérêt à tous, de veiller à la préservation, à la conservation de l'environnement qui nous est chère et que nous avons à partager avec les générations futures. L'heure est donc venue pour une action mondiale conjuguée contre le sac plastique. Il s'agit pour les pouvoirs publics, le secteur privé, les ONG et associations, ainsi que les populations de se montrer créatifs dans la façon de gérer l'environnement que nous avons hérité et que nous sommes redevables aux générations futures»*, a déclaré la ministre.

Elle a estimé que la lutte contre le sac plastique est une lutte pour la préservation de l'environnement et la santé: *«Ensemble, œuvrons pour assurer la conservation et la gestion durable de l'environnement et notamment des écosystèmes naturels et de leurs éléments biologiques, pour un développement durable de notre pays».*

Cyr Armel YABBAT-NGO

APRÈS RAPATRIEMENT DE CENT TRENTE-HUIT ÉTUDIANTS CONGOLAIS DE CUBA

Le collectif des parents est allé rencontrer le chef de l'Etat

Suite à la situation créée par les étudiants congolais en formation de médecine à Cuba le 8 avril 2018, Cuba n'a pas tergiversé et avait exigé des sanctions contre les fauteurs de troubles. Cent trente-huit étudiants ont été rapatriés au Congo, malgré les excuses officielles du ministre Gakosso. Le collectif des parents des étudiants concernés a été reçu en audience le 2 juillet 2019 par le Président de la République. Il a exprimé sa volonté de collaborer avec le Gouvernement en vue de la réinsertion de ces jeunes dans les structures académiques locales.

Les autorités cubaines ne souhaitaient plus la présence de ces étudiants sur leur territoire. *«Vous comprenez que nous avons affaire à une jeunesse qui a mal évalué la situation du pays qui les a accueillis si généreusement. Un pays, Cuba, frappé par un embargo qui date et que nous ne cessons de dénoncer chaque année que nous montons sur la tribune des Nations unies. Le message de notre président porte sur le pardon et les excuses officielles avec cette volonté de continuer à coopérer. Il nous faut transcender ces évènements et aller de l'avant. Tirons ensemble les leçons de ce que nous venons de vivre afin que pareille situation ne se reproduise plus»,* indiquait Jean-Claude Gakosso, aux autorités cubaines lors de sa visite à Cuba, en compagnie du ministre de l'Enseignement supérieur.

Jean-François Galomi

Ce jour-là, les étudiants congolais étaient descendus dans les rues de La Havane pour réclamer violemment leurs arriérés de bourse d'études, déclenchant l'intervention de la police cubaine. «Responsabilité, respect et reconnaissance *pour le pays qui vous a accueillis! Votre colère est légitime. Mais la méthode ne l'a pas été. Mais, je vous avoue que c'est de notre faute si tout ceci est arrivé. Voilà pourquoi le président nous a chargés de venir vous dire qu'il vous a compris. Et que vos problèmes seront réglés»,* reconnaissait le ministre des Affaires étrangères, lors de sa rencontre avec quelques étudiants.

D'autres étudiants sont rapatriés pour avoir connu une succession d'échecs aussi bien en médecine que dans l'apprentissage de la langue officielle de Cuba, l'espagnol.

Le collectif des parents de ces étudiants estime que les responsabilités sont partagées. *«Nous avons échangé avec les enfants pour chercher comment réformer leur avenir»,* a expliqué Jean-François Galomi, son président, au sortir de l'audience avec le chef de l'Etat.

Pour lui, si ces jeunes sont encore motivés pour apprendre la médecine, *«nous allons négocier leur réinsertion avec le Gouvernement. Tous ces étudiants sont rentrés et ont regagné leurs familles. Nous avons informé le président de la République que nous avons bien reçu les enfants».*

Ces étudiants, dont certains avec leurs bébés, sont arrivés le mercredi 19 juin à Brazzaville. Ils ont été escortés dans l'avion par cinq policiers et trois agents de sécurité, tous congolais. Ils sont arrivés avec leurs dossiers académiques.

Jusqu'en mars 2018, les étudiants congolais à Cuba accumulaient beaucoup de mois d'arriérés de bourse. Douze mois leur avaient été versés après les manifestations.

A noter que Cuba accueille chaque année des centaines de jeunes, venus principalement d'Amérique latine et d'Afrique pour étudier la médecine sur l'île, avec des bourses de leurs pays pour couvrir leurs dépenses personnelles.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Coup d'oeil en biais

Un réchaud à pétrole dangereux cause la mort d'un nourrisson

Effroi et stupeur à Diata, dans l'arrondissement 1 Makélékélé, à Brazzaville: le corps d'un nourrisson, une jumelle, a été découvert brûlé lundi 1er juillet 2019. Conduit au CHU, il y a trouvé la mort un jour après l'accident. Le feu était parti d'un rideau qui était au contact du réchaud à pétrole allumé par la mère. Celle-ci se serait éclipsée du domicile, abandonnant les deux enfants seuls. Le drame s'est produit en son absence et celui de son mari, qui vaquait à ses occupations.

Les présumés assassins d'un commerçant à Pointe-Noire arrêtés

Une fois de plus, la police est créditée d'un beau travail. Elle a mis la main sur les présumés assassins d'un commerçant à Siafounou, un quartier de la capitale économique congolaise. Il s'agit d'un couple qui est passé aux aveux. Sept autres personnes composent leur réseau. Le couple affirme s'être servi d'une arme de guerre obtenue auprès d'un ex-combattant ninja. Après le forfait, ils se sont emparés du coffre-fort du commerçant qui contenait environ 2 millions de francs CFA. Ils méditent, maintenant, entre quatre murs, en attendant de pouvoir répondre, prochainement, de leur crime devant la Justice.

Manifestation bruyante jusque dans les centres d'examen

Les examens de sortie des écoles de formation professionnelle ont été perturbés, mardi 2 juillet 2019 au Lycée technique du 1er Mai, à Brazzaville. Des diplômés sans emploi ont fait irruption dans cet établissement et ont manifesté bruyamment au moment où le ministre de l'Enseignement technique Nicéphore Fylla s'apprêtait à lancer officiellement les épreuves. Leur principale revendication porte sur leur intégration à la Fonction publique. La police les a chargés et dispersés tout aussi bruyamment.

Deux garçons meurent à Pointe-Noire dans une maison ravagée par un incendie

Les habitants du quartier Constant Balou, dans l'arrondissement 4 Loandjili, à Pointe-Noire, ont été réveillés lundi 1er juillet 2019 vers 2h du matin, par un violent incendie qui a dévoré une maison dans laquelle se trouvaient deux garçons de 11 et 14 ans. Les deux victimes ont été surprises par les flammes dans leur sommeil. L'intensité du feu était telle que le voisinage a alerté les sapeurs-pompiers qui n'ont pu intervenir. Hélas! D'après un habitant du quartier qui avait sollicité leur intervention, ils ont évoqué la panne de leur véhicule. Des voisins affirment avoir entendu avant l'incendie une détonation dont ils ignorent l'origine.

Une vieille marmite abandonnée à Mfilou-Ngamaba

Marché Bissita de Massina, un quartier de Mfilou-Ngamaba, le septième arrondissement de Brazzaville! Marché officiel de ce quartier, c'est un modèle avec ses étals, des allées aérées et une toiture qui tient encore. Malheureusement, prétextant ne pas faire de bonnes recettes, les vendeurs l'ont délaissé, préférant s'installer dans les environs de la gare PK Mfilou où des gens ont créé un marché de fortune qui n'est pas un modèle de salubrité. Faute d'occupants, le marché Bissita est devenu un espace de divertissement pour les enfants de Massina. Pourquoi la mairie de Mfilou-Ngamaba le néglige-t-elle?

Ravin de Ngamakosso: les travaux d'urgence arrêtés!

Les travaux d'urgence du ravin de Ngamakosso, sur la deuxième sortie nord de Brazzaville, sont au point mort. Arrêtés! Les autorités habilitées les avaient pourtant annoncés à grand renfort de discours. Pour passer de part et d'autre de la route coupée à cet endroit, les gens empruntent une rue étroite bordée par un caniveau. On y enregistre tous les jours des bousculades aux heures de pointe et, malheureusement aussi, des vols à la tire.

Les odeurs nauséabondes n'appartiennent pas à la structure indiquée

Nous avons fait état d'eaux usées dégorgeant des canalisations de l'imposante structure hôtellière de Kintélé, autour du stade. Mais ces eaux ne proviennent pas du Centre international des conférences ni du Grand-Hôtel. Elles sortent des structures de l'hôtel La Concorde. L'odeur, on le sait, ne peut pas se répartir!

BACCALAUREAT TECHNIQUE 2019

2.282 candidats admis au premier tour

La délibération du baccalauréat technique et professionnel, session du 4 juin 2019 a eu lieu lundi 1er juillet dernier au lycée technique industriel, sous la direction du président général des jurys, le Pr. Gabriel Kissita, en présence du directeur des examens et concours techniques et professionnels, Joseph Moukila. Ainsi, sur 14.931 candidats présentés, 2.282 ont été déclarés admis au premier tour, soit une moyenne générale de 15,85% contre 10,25% en 2018 et 5.813 déclarés admissibles, soit 38, 93% contre 33% en 2018.

Le président général des jurys, a dit sa satisfaction. «Nous sommes très contents des résultats obtenus, c'est une grande première. Le BAC a commencé le 4 juin et se termine, on publie les résultats le 1er juillet, c'est la première fois. Ça veut dire que c'est un score appréciable qu'on a obtenu, on a beaucoup travaillé et vous avez vu les résultats. J'espère que la suite va aller dans le même sens», a-t-il déclaré.

A noter que sur les 15.251 candidats inscrits, seuls 14.931 se sont présentés à l'examen.

Pascal AZAD DOKO

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

CONGO-MBOTÉ

Moderniser les cuisines et économiser de l'argent

Le cuiseur Congo-mboté est un lituka, un foyer de cuisson 100% congolais. Son apparence moderne s'adapte parfaitement dans toutes les cuisines du Congo. Sa garantie qualité permet de cuisiner plus de 2 ans. Le cuiseur Congo-mboté réduit les fumées toxiques lors de la cuisson. Avec Congo-mboté, les Congolais réduisent efficacement la consommation de bois et de charbon: *«50% moins de bois, 40% moins de charbon».* Dans l'interview ci-après, Andrée Danielle, assistante à l'ONG Initiative développement (ID) parle du fonctionnement de ce cuiseur miracle.

Un cuiseur

**Qu'est-ce que le cuiseur Congo-Mboté?*

**Congo-Mboté est une gamme de cuiseurs économes, un cuiseur moderne, initié pour subvenir aux besoins de la population congolaise. Il favorise durablement l'économie locale dans les familles, lutte contre le réchauffement climatique. Le cuiseur Congo-mboté est un lituka 100% congolais. Il est conçu, fabriqué et vendu par les Congolais. Il existe trois types de cuiseurs: le format XXL, le format moyen et le petit modèle.

Les modèles de cuiseur

**Quels sont les avantages du cuiseur Congo-mboté?*

**Ce cuiseur a double option, on peut l'utiliser avec du charbon ou du bois. Il ne pollue pas l'environnement et ne salit pas les casseroles. Il y a moins de chaleur, pas de fumée, moins de risque d'incendie, moins de risque de brûlure. Le cuiseur Congo-mboté permet aux Congolais d'économiser à 60% de leurs revenus. Par exemple, les Congolais sont habitués jusqu'à dépenser 1000 FCFA de charbon pour leurs dépenses de restauration. Avec ce cuiseur, le Congolais ne va dépenser que 400 francs, le cuiseur économe ne consomme pas beaucoup de combustible, c'est juste deux ou trois petits morceaux de bois ou un petit lot de charbon. Nous encourageons la population congolaise à ne pas beaucoup dépenser, et à répondre aux besoins de la société en mettant en place le cuiseur Congo-Mboté, qui est accepté par tous. Le cuiseur Congo-Mboté est représenté dans quelques arrondissements de Brazzaville, tels que: Moungali, Ouenzé, Bacongo, Poto-Poto, etc. Les Congolais ont l'opportunité d'acheter l'un ou l'autre format de la gamme Congo-mboté.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Qui me répondra?

La compétence est-elle innée ou acquise? Si tous les secteurs d'activité en ont besoin, ne devraient-ils pas s'atteler à la promouvoir ou la détecter?

Ph. B. (Kibina-Loua-Brazzaville)

DÉPARTEMENT DU POOL

Kinkala, rampe de lancement du Programme d'appui à la relance agricole

La Fondation Perspectives d'avenir (FPA) a lancé officiellement samedi 29 juin son Programme d'appui à la relance agricole (PARPA), à Kinkala (département du Pool). C'était en présence de Denis Christel Sassou Nguesso, président de cette Fondation, du préfet de ce département, du maire de la ville de Kinkala, des autorités politico administratives et militaires et des chefs de quartiers de Kinkala et des villages environnants.

Denis Christel Sassou Nguesso inaugurant l'antenne de Kinkala

Le choix de la ville de Kinkala s'explique par la nécessité citoyenne de contribuer à la relance de la production agricole dans le département du Pool meurtri par plusieurs évènements qui ont fini par détruire son tissu productif et plongé les populations dans la précarité.

Le PARPA a pour objectif de contribuer à l'amélioration de la productivité des acteurs agro-pastoraux et au développement des unités de production par des actions directes en faveur des producteurs comme la mise à disposition des tracteurs, la formation, l'accompagnement et l'aide à l'acquisition d'outils et de semences. La finalité étant de sortir les producteurs agricoles de la précarité qui les caractérise aujourd'hui.

Pour Abraham Okoko, directeur exécutif de la Fondation perspectives d'avenir, ce programme a l'ambition de former des entrepreneurs agricoles congolais. Il va s'étendre sur l'ensemble du territoire national. Kinkala constitue le point de départ du projet parceque le département du Pool compte parmi les grands bassins agricoles du pays. Il a en outre précisé que l'appui apporté dans le cadre de ce programme est essentiellement en nature et s'inscrit dans une logique participative. Il sera ainsi mis à la disposition des producteurs des services mécanisés pour la préparation des terrains et des kits agricoles. Ceux-ci bénéficieront également des formations gratuites nécessaires pour une meilleure productivité, tout comme d'un accompagnement dans leurs filières respectives.

Le directeur exécutif de la Fondation perspectives d'avenir a par ailleurs annoncé la construction en août prochain d'un centre multi métiers à Kinkala, avec l'appui de l'ambassade du Japon. Ce centre formera dans divers métiers, notamment la plomberie, l'électricité, la menuiserie et une partie de son action sera consacrée à l'agriculture dans la perspective de former des entrepreneurs agricoles congolais.

Une vue de matériels agricoles et de motos de liaison

Pour bénéficier des services du PARPA, a fait savoir Abraham Okoko, les postulants doivent se rendre à l'antenne la plus proche de la zone d'exploitation, en vue de s'informer et de s'inscrire. Le programme se propose aussi de réaliser gratuitement pour des ménages précaires, mille hectares arables.

Pour rendre opérationnel ce programme dans le département, trois antennes sont installées à Kinkala, Mindouli et Ignié. Celle de Kinkala couvre les sous-préfectures de Loumou, Louingui, Boko, Mbandza Ndounga et Goma tsé-tsé. Le rayon d'action de l'antenne de Mindouli englobe les sous-préfectures de Kindamba, Vindza et Kimba tandis que celui d'Ignié recouvre les sous-préfectures de Mayama et Ngabé. Les bénéficiaires de ce programme déjà identifiés ont, par la voix de leur représentant Robert Dziki, remercié ses initiateurs. *«Ce programme d'appui à la relance de la productivité agricole dont nous sommes bénéficiaires permettra à nos jeunes, à nos agriculteurs évoluant en groupe ou en solitaire ou encore à nos jeunes en quête d'emploi à apprendre un métier, d'une part et à augmenter nos productions et nos revenus, d'autre part, grâce à la mécanisation»*, a indiqué Robert Dziki. Le maire de la ville de Kinkala, Joseph Kifoua, a assuré les initiateurs du Programme que toutes les dispositions seront prises par sa population pour la réussite de ce projet qui, à son avis, donne l'égalité de chances aux jeunes et va considérablement aider à la relance des activités agricoles dans cette partie du pays meurtrie par des tourmentes guerrières à répétition. Bien avant la fin de la cérémonie, le président de la FPA, Denis Christel Sassou N'Guesso, a remis symboliquement un échantillon de matériel agricole aux bénéficiaires du projet.

Viclaire MALONGA

LA CONSTRUCTION DU BÂTIMENT

A l'assaut du béton

Dans sa quête de modernité, le bâtiment congolais s'est malheureusement coupé de sa tradition bioclimatique séculaire et d'un ensemble de savoir-faire, qui a permis aux gens d'affronter des climats parfois extrêmes. Aujourd'hui au Congo, les constructions sont souvent mal adaptées au climat chaud, inconfortables et énergivores. Pourtant, l'utilisation des briques de terre crue ou cuite comme matériau de construction représente une solution possible à la crise de l'énergie et à la pénurie de logements.

Heureusement, il est encore temps de faire mieux. Des bâtiments qui seront habités en 2050 ne sont pas encore construits. D'ailleurs ces dernières années, au niveau international, notamment africain, les architectes, les entrepreneurs, les ingénieurs et les organismes internationaux se penchent avec passion sur la recherche dans le domaine des matériaux de construction innovants. Ils travaillent à l'émergence d'un bâtiment africain. Nombreux sont ceux qui démontrent la possibilité de construire des bâtiments mieux adaptés au climat africain, confortables sur le plan thermique et faisant appel à des matériaux locaux économiquement abordables et respectueux de l'environnement, esthétiques et modernes.

On sait qu'au Congo le béton est présent dans l'écrasante majorité des constructions urbaines. Le verre et la tôle métallique très utilisés en Afrique et au Congo pour l'enveloppe et la toiture de bâtiments sont accumulateurs de chaleur. Cette dernière caractéristique est à l'origine de l'inconfort thermique qui peut être ressenti aussi bien dans des modestes maisons que dans des habitations à l'occidentale. Et on comprend pourquoi la climatisation est autant utilisée dans de nombreux pays comme le Congo, dont les équipements de climatisation ont des sévères conséquences sur l'environnement.

Il faut également noter que la prédominance du matériau béton dans la construction est responsable du prélèvement intensif de sable sur la nature et cela provoque des érosions de grande ampleur. Le béton pour les pays chauds comme le Congo détruit aussi la santé de l'homme, causant de multiples maladies, qu'on ignore souvent.

La Cathédrale Sacré Cœur de Brazzaville en matériaux locaux depuis 1892

Le défi consiste donc à trouver une authentique alternative pour varier l'offre des matériaux sur le marché du bâtiment congolais et africain et en finir avec la toute-puissance béton. Il s'agit de chercher, formuler, tester et reprendre des pratiques convenables de construction, sans oublier d'observer et de tenir compte du bon sens des pratiques populaires.

La terre étant à portée de main, il ne reste qu'à la travailler. A l'adobe ou en agglo (parpaing) doit succéder aujourd'hui la technique des blocs compressés. La compression se fait à l'aide des presses manuelles ou mécaniques. A noter que l'utilisation de la terre est une technique millénaire et universelle qui est faussement archaïque. De nombreux scientifiques et techniques récents prouvent que la terre est le premier concurrent du béton. Car le ciment, le principal composant du béton, est dévoreur d'énergie. De plus, sa production nécessite de lourdes installations et l'acheminement des matériaux représente une part substantielle des coûts dans la construction.

Philippe BANZ

CRISES AU MAGHREB

L'Algérie et le Soudan s'engagent dans la voie du dialogue

La crise politique qui secoue l'Algérie et le Soudan, et qui a conduit à la chute des présidents des deux Etats, évolue chaque jour sous diverses formes. Dans le premier pays où la rue a chassé **Abdelaziz Bouteflika alors** qu'il voulait rempiler pour un cinquième mandat, le chef de l'Etat par intérim, Abdelkader Bensalah a convoqué un dialogue national qui, selon lui, se tiendra sans autorité politique ni militaire, mais avec seulement les civils. Au Soudan cependant, la junte au pouvoir depuis la destitution d'El-Béchir a fini par se plier aux exigences des contestataires en acceptant de s'asseoir autour d'une même table avec les civils qu'ils ont réprimés pendant des semaines.

Abdelkader Bensalah

Madani Abbas Madani

Le peuple algérien est en train de construire jour après jour les vraies bases de son renouveau politique, qui s'est ouvert avec la chute de son ex-dirigeant Abdelaziz Bouteflika, après un règne de 20 ans sans partage. Ce renouveau démocratique en Algérie est aussi la conséquence des rassemblements tous les vendredis dans la capitale Alger, des filles et fils de ce pays qui exigent de nouvelles personnes à la tête de leur Etat et de nouvelles institutions devant consolider le processus. C'est ainsi que, conscient du cri de son peuple, le Président de transition Abdelkader Bensalah a dans son message à la Nation, mercredi 3 juillet, voulu apaiser ses concitoyens et a annoncé la majeure décision de convoquer pour le samedi 6 juillet le dialogue national dit inclusif auquel prendront part seuls les civils. Un signal fort. *«Ce dialogue est urgent, parce que le pays doit recouvrer au plus vite sa normalité politique et institutionnelle, qui le mettrait en position de faire face aux incertitudes économiques et sociales et aux menaces qui pèsent sur notre sécurité nationale du fait d'un environnement extérieur particulièrement complexe»,* a soutenu le chef de l'Etat par intérim en place depuis le 9 avril 2019 et dont le mandat constitutionnel expire le 9 juillet. Il a promis que *«l'Etat dans toutes ses composantes, y compris l'institution militaire, ne sera pas partie prenante à ce dialogue et observera la plus stricte neutralité tout au long du déroulement de ce processus».* Il a invité, à ce titre, toutes les parties à *«mettre de côté les calculs marginaux et les exigences irréalistes».* En même temps, le chef d'Etat-major, le général Ahmed Gaïd Salah, a appelé la justice à accélérer les enquêtes en cours pour corruption.

Si l'Algérie fait des pas considérables dans son processus de sortie de crise, le Soudan tente lui aussi de converger désormais vers la voie du dialogue. Bien que les putschistes ne voulaient pas jusqu'ici privilégier l'hypothèse des négociations, ils ont contre toute attente accepté d'entrer en pourparlers avec les manifestants. Cette prouesse est un des résultats majeurs obtenus par l'Union africaine et l'Ethiopie qui ont tenu à appeler les deux parties autour d'une même table.

L'un des meneurs de la contestation, Madani Abbas Madani, a indiqué que l'Alliance pour la liberté et le changement a accepté *«l'invitation à des négociations directes»*. Ce dialogue entre le Conseil militaire de transition et les manifestants devait s'ouvrir ce mardi.

Aristide Ghislain NGOUMA

GABON

L'opposant Bertrand Zibi jugé pour malversations

Après plusieurs reports, le procès de l'opposant Bertrand Zibi, interpellé au quartier général de Jean Ping le soir de l'annonce de la réélection d'Ali Bongo à la présidentielle d'août 2016, a enfin eu lieu mardi 2 juillet 2019 au Tribunal correctionnel de Libreville. Considéré comme l'homme qui avait planifié les violences post-électorales, Bertrand Zibi est poursuivi pour «détention illégale d'une arme à feu», *«non-assistance à personne en danger»* et *«crime contre la paix publique».*

L'opposant Bertrand Zibi

Les débats ont été particulièrement houleux sur deux chefs d'accusation. D'abord, la détention illégale d'arme à feu. La justice a présenté l'arme trouvée dans le chantier de Bertrand Zibi lors d'une perquisition. Seulement, l'arme brandie ne correspond pas à celle décrite dans le procès-verbal. Finalement, la justice a décidé de faire recours à une expertise. Ensuite, l'accusation de non-assistance à personne en danger. Le témoin invité à la barre est venu au contraire charger le citoyen qui poursuit Zibi de ne l'avoir pas assisté pendant qu'il était torturé au quartier général de Jean Ping. Au contraire, Me Bongo Mavoungou, l'avocat du jeune qui poursuit Zibi, a réclamé 300 millions de francs CFA de dommages et intérêts: *«Quand la vie humaine est aussi saccagée, 300 millions, ce n'est rien du tout. Alors là, rien du tout.»*

Les avocats de Zibi ont exigé la libération de leur client, considéré comme un détenu politique: *«Nous avons démonté l'accusation qui ne reposait sur aucun fait probant. Le dossier est pratiquement vide. Nous sommes confiants, mais n'oublions pas que, quelque part, c'est une affaire politique.»* Bertrand Zibi est retourné en prison pour attendre la décision devant être rendue après 20 jours.

M.M.M.

DIPLOMATIQUE AMÉRICAINE

Des journalistes africains aux Etats-Unis et en Corée du Sud

Au mois d'avril dernier, pendant trois semaines, dix journalistes africains ont effectué une tournée à Washington, aux Etats-Unis d'Amérique, et à Séoul, en Corée du Sud. Au nombre desquels Albert Mianzoukouta, directeur de publication du bihebdomadaire d'information La Semaine Africaine. Selon lui, l'objectif du voyage consistait à toucher du doigt ce que les Américains font en Asie du nord et du sud, afin d'être mieux informé pour informer l'opinion. C'est ce qui ressort de l'entretien de restitution qu'il a présidé, mardi 2 juillet 2019 à la Faculté des lettres arts et sciences humaines de l'Université Marien Ngouabi à Brazzaville.

Albert Mianzoukouta

Le conférencier s'est appesanti sur le point de vue des Etats-Unis à propos de la dénucléarisation de la péninsule coréenne, notamment la Corée du Nord. Parmi les actions menées par les Etats-Unis d'Amérique en Asie, il y a que «la Corée du Nord doit renoncer à son armement nucléaire». C'est *«une règle absolue dans toutes les institutions où nous avons été, la Corée du Nord doit d'abord renoncer à sa bombe nucléaire, avant la levée des sanctions qui étouffent son économie»,* a fait savoir Albert Mianzoukouta. Ceci parce que les Etats-Unis par leur présence et leur action ont fait en sorte que le Japon et la Corée du Sud ne se dotent pas de l'arme atomique alors qu'ils en ont les capacités. En outre, par ce voyage de presse, les Américains ont voulu clarifier que nombre sont les pays qui sont en train de participer à la violation des sanctions, qui sont trop souvent vues comme des sanctions américaines contre la Corée du Nord, alors qu'elles sont prises par la Communauté internationale, par l'entremise du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies (ONU).

Pour mieux aborder la question des droits de l'homme en Corée du Nord, les journalistes africains ont eu droit à une visite au Comité des droits de l'homme en Corée du Nord, c'est une organisation américaine qui est chargée de faire le monitoring des droits de l'homme, mais à partir des Etats-Unis. Le Comité est une organisation américaine. Comment donc être impartial et donner l'information qui ne soit pas maculée de propagande? Se sont interrogés les journalistes. Sachant que la Corée du Nord n'a pas de société civile. Le conférencier rapporte que l'énigme était difficile à briser.

Pourquoi s'intéresser à l'Asie? Le conférencier estime que cette partie renfermant la moitié de la population de la planète, les Etats-Unis sont devenus le point d'équilibre dans cette région, car d'une part, fidèles alliés du Japon dont ils assurent la protection et d'autre part, tutelle de la Corée du Sud. Par cette tutelle, les Etats-Unis, sont-ils devenus des colonisateurs modernes? A l'ambassade des Etats-Unis à Séoul, les journalistes ont obtenu la réponse: *«Nous avons un accord de libre-échange avec la Corée du Sud, et tout ce que nous faisons, c'est dans ce cadre-là. La Corée du Sud reste maitresse de l'orientation politique qu'elle peut se donner»,* a expliqué Albert Mianzoukouta.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU et Brunel NDONGO KANGA (Stagiaire)

Etude de Maître Brislaine KOUTOU
Notaire
Sise 55, rue MOE VANGOULA, immeuble SEKOU, en face du Café de Paris, marché Plateau centre-ville, Pointe-Noire, Téléphone: 06 657 45 55/04 433 87 96

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL
ATIS CONGO
Société A Responsabilité Limitée au capital de CINQUANTE MILLIONS DE F. CFA
165, avenue Jacques OPANGAULT, zone industrielle de la foire
Boîte postale: 1176
RCCM N° CG/PNR/08 B 423
Pointe-Noire
REPUBLIQUE DU CONGO

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale mixte tenue en date du 17 mai 2019 en présence de Maître Brislaine KOUTOU, Notaire, dûment enregistré le 19 juin 2019, sous le folio 112/3, n° 4658, les associés de la société ATIS CONGO SARL ont décidé de transférer le siège social de l'immeuble 2MP, 2e étage, rond-point ex-BATA, avenue Marien NGOUABI, à l'adresse suivante:

- 165, avenue Jacques OPANGAULT, zone industrielle de la foire, B.P.: 1776, Pointe-Noire.

MODIFICATION DES STATUTS: Les statuts de la société ont été modifiés suivant acte authentique reçu par Maître Brislaine KOUTOU, le vingt mai deux mil dix-neuf, dûment enregistré le 19 juin 2019, sous le folio 112/5, n°4660.

RCCM: Dépôt des actes a été fait au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire le 1er juillet 2019, et enregistré sous le numéro 19 DA 823.

Pour avis,

Le Notaire,
Maître Brislaine KOUTOU.

CONGRÉGATION DES SŒURS DE LA DIVINE PROVIDENCE DE RIBEAUVILLÉ

Célébration de la fête de la Sainte Trinité

Dieu en trois personnes: Père, Fils, Esprit Saint; trois personnes distinctes, égales, et consubstantielles en une seule et indivisible nature. -Dieu, dimension corporelle et spirituelle. -Fête de la Sainte Trinité, aussi fête patronale de la congrégation des Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé.

Deux rencontres ont marqué la célébration de cette fête: une récollection et un anniversaire de 200 ans avec Sœur Christiane. Dans deux couvents différents, mais avec le même décor ou atmosphère, n'est pas le même que celui du siège de Ribeauvillé, deux cadres qui respirent la joie, merveilleusement dotés de la beauté des fleurs, des arbres et des oiseaux, de levers et de couchers du soleil et de l'espace. Une atmosphère qui prouve un moyen efficace d'apporter de l'énergie nouvelle et de la lumière à l'œuvre de la congrégation de la Providence.
La première réunion qui a eu lieu sur le site de Kombé a été consacrée à la discussion et à l'étude des thèmes choisis pour cette retraite spirituelle, en vue de la prière spirituelle.
Les débats se sont cernés sur cinq textes des femmes qui ont un désir, porte du parfum de Saint Luc. La femme qui enfouie le levain et la jeune femme qui attend de Saint Mathieu. Une journée à la recherche de mon désir, de mon trésor, désir de rencontrer le Seigneur et les autres, désir de devenir Providence pour les autres, désir d'être dans la joie, l'humilité, la sagesse, l'espérance et en un mot, Amour, désir de semer et de moissonner.
Après un temps d'adoration, une messe, célébrée par l'abbé Ghislain Bounkounia Benadinga, curé de la paroisse Saint André Kaggwa de Kombé, suivie d'un repas partagé dans un charme dont nous avons eu le privilège d'être entouré, atteindra, nous l'espérons, les cœurs de ceux qui sont rassemblés ce jour du 2 juin 2019 dans le couvent de Kombé. Les participants à cette retraite spirituelle ont été réceptifs à la gracieuse et tranquille puissance de la Providence de leurs prières et débats.
Soyez les bienvenus, a dit sœur Janice, conseillère régionale, représentante de la Supérieure régionale.
Nouveau cadre, celui de Ouenzé, au Centre Marie Immatriculée, même décor, fleurs, arbres, oiseaux, espace et soleil. Le premier dimanche après la Pentecôte, le 16 juin 2019, fête de la Trinité, dans la tradition chrétienne, et fête patronale de la congrégation de la Divine Providence de Ribeauvillé.
Après le mot de bienvenue par Sr Janice, modératrice de la cérémonie, sœur Christiane, conférencière à cette occasion, a fait le récit de la création de la congrégation, la présentation des fondateurs, le père Louis Kremp et les deux frères abbés Bruno et Ignace Mertian.

Photo de famille autour des religieuses de la congrégation à l'honneur

Sœurs de la congrégation, les amis et administrés des institutions de la congrégation, tous ensemble, ont débattu sur les différents points à l'ordre du jour, surtout sur les vocations de la fille congolaise, des enfants qui doivent quitter les antivaleurs.
Puissent ceux qui sont la personnification de l'amour immortel bénir, avec leur aide et leurs conseils, cette congrégation fondée depuis 200 ans, être une voie à leur œuvre.
Puissent-ils l'inspirer par leur sagesse, la renforcer par leur puissance et la stimuler par leurs activités.

Jean CHABERT
Ami de la Providence et responsable de la presse à la paroisse Saint André Kaggwa de Kombé

Archidiocèse de Brazzaville

Publication de bans

Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, annonce aux communautés paroissiales et religieuses de l'archidiocèse qu'à l'occasion de la clôture de l'Année pastorale 2018-2019, le samedi 6 juillet 2019, à 9h 00, il ordonnera prêtre, à la Place mariale de la Cathédrale Sacré-Cœur le père Jean-Michel Kibakala-Mayena de la Congrégation du Saint-Esprit.
L'archevêque invite ces communautés à soutenir le futur ordinand par leurs prières.

NÉCROLOGIE

Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, a la profonde douleur d'annoncer aux communautés paroissiales et religieuses de l'archidiocèse de Brazzaville le décès de Sœur Albertine Milandou, membre de la Société des Oblates Apostoliques de Notre Dame de Lourdes. Le décès est survenu le dimanche 30 juin 2019, à Brazzaville.

Les obsèques ont lieu vendredi 5 juillet 2019, selon le programme ci-après:
9h 00: levée de corps à la Morgue municipale de Brazzaville
10h 00: recueillement dans la cathédrale Sacré-Cœur
11h 30: office des défunts en la cathédrale Sacré-Cœur
12h 00: messe des funérailles
14h 00: inhumation au cimetière de la cathédrale Sacré-Cœur
L'archevêque de Brazzaville invite ces communautés à porter dans leurs ferventes prières Sœur Albertine Milandou ainsi que ses familles biologique et religieuse.

NÉCROLOGIE

M. Bakékolo N'sondé Fulgence, Mmes Bahonda Monique et Ndoundou Rose, la famille Kimbanda, les descendances Mayoukou et Loutsemo, avec Gislain Wilfrid Boumba, journaliste de La Semaine Africaine, informent les parents, amis et connaissances du décès de leur sœur, mère, grand-mère et arrière-grand-mère, Mme BABAKALA Germaine, survenu le vendredi 28 juin 2019, à Brazzaville.
La veillée mortuaire se tient dans la rue Sibiti, n°27 à Moungali.

La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.

AVIS DE VENTE D'IMMEUBLE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Maître Jean Didier BIDIE, Huissier de Justice, Commissaire priseur, informe le public qu'il sera procédé à l'adjudication de l'immeuble appartenant à La société Immobilière du Congo «Groupe ESCOM», Sarl représentée par Monsieur Humberto EUSEBIO Velosa Robins, siège sis Avenue de l'Amitié au centre ville, Brazzaville , sur les diligences de LCB Bank, ayant pour conseil, Maître Prosper MABASSI contre La société SCCTP SARL, RCCM n°07-B-393, dont le siège social est sis Avenue de l'Amitié, centre ville, Brazzaville, représentée par son Gérant Monsieur Humberto EUSEBIO Velosa Robins;

1- Propriété sise à Brazzaville, cadastrée, section 0, bloc/ parcelle 18 (ex 250-251) d'une superficie de 4406,75m2, lieu centre ville (zone ex-radio), arrondissement 3 poto-poto, objet du titre foncier n°11598 établi par la conservation foncière de Brazzaville (République du Congo);

2- Propriété bâtie sise à Brazzaville, cadastrée, section N, bloc/ parcelle 11, d'une superficie de 1388,26m2, lieu centre-ville, arrondissement 3 poto-poto, objet du titre foncier n°729, établi par la conservation foncière de Brazzaville (République du Congo);

Prix de l'adjudication:
- 3.800.000.000 FCFA pour la propriété objet du titre foncier n°11.598;
- 5.000.000.000 FCFA pour la propriété objet du titre foncier n°729;

Date: samedi 13 juillet 2019 à 10 heures;

Lieu: salle des audiences du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville;

Pour tout renseignement s'adresser à:

- Maître Jean Prosper MABASSI, Avocat à la Cour, cabinet sis immeuble SOPROGI, Avenue de la Patte d'oie, face ENAM, Appartement J3315, B.P 1737, Brazzaville, Tél: 22 611 86 92;

- Maître Jean Didier BIDIE, Huissier de Justice, commissaire Priseur près la Cour d'Appel de Brazzaville, Titulaire d'un Office sis au n°990 ter, Avenue des trois Martyrs à côté du cinéma ABC – Plateau des 15ans, Moungali, Brazzaville, Tél.: 05 551 34 43;

- Monsieur le Greffier en chef du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville;

L'HUISSIER DE JUSTICE

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE: SESSION DIOCESAINE AVANT LA CLOTURE DE L'ANNEE PASTORALE 2018-2019

Mgr Anatole Milandou lance un appel à protéger les terrains de l'Eglise

Comme d'ordinaire, la salle de la catéchèse de la cathédrale Sacré-Cœur a abrité la session diocésaine précédant la clôture de l'Année pastorale 2018-2019, du mardi 2 juillet au jeudi 4 juillet 2019. Placée sous l'autorité de Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, cette session a connu la participation de plusieurs prêtres dont les abbés Léonard Milongo, vicaire général de Brazzaville, Mesmin-Prosper Massengo, vicaire judiciaire de Brazzaville, Yvon Bienvenu Mabandza, président de la Commission diocésaine de la pastorale, chargée de la coordination des mouvements d'apostolat, Eric Béranger Nsondé, prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville en mission d'études en Italie, en séjour à Brazzaville, etc. Des religieux, religieuses, ainsi que des laïcs membres des bureaux des Conseils pastoraux paroissiaux et des mouvements diocésains d'apostolat ont été également comptés parmi les participants à la session qui a eu pour modérateurs les abbés Suijès Samba Dia Mbemba, le premier jour, Daska Karel Missamou et Prince Badzoukoula, les deux derniers jours.

Mgr Anatole Milandou (à droite) et l'abbé Yvon Bienvenu Mabandza

Après l'allocution d'ouverture de l'archevêque de Brazzaville, la communication de l'abbé Simon Monekene, directeur diocésain de la liturgie, initialement intitulée: *«Les déviances observées dans nos assemblées et célébrations liturgiques»* et reformulée par le conférencier comme suit: *«Les abus liturgiques dans nos célébrations eucharistiques»* et celle du frère Jean Kombo-Boutsoki, directeur diocésain de la catéchèse, sur l'évaluation de l'Année catéchétique 2018-2019, ont marqué la première journée. Dans sa communication, l'abbé Simon Monekene a épinglé les exagérations et les abus constatés dans les célébrations eucharistiques. Ainsi, il a recadré et apporté certaines précisions pour permettre à ses confrères de mettre un terme à ces abus devenus comme une monnaie courante, obscurcissant et dénuant la liturgie de la messe de toute sa saveur et de toute sa splendeur. *«La liturgie n'est pas une invention humaine. En liturgie, c'est Dieu qui est premier. La liturgie est à prendre au sérieux.»*, a-t-il renchéri. Comme abus, le conférencier a répertorié le fait que le kyrie n'est pas trinitaire. Il a cité le fait qu'un kyrie a été retiré par la Conférence des évêques de France. Sur la prière d'ouverture, le communicant a signifié qu'*«aucun prêtre n'a le droit d'inventer sa propre prière d'ouverture. Il est recommandé à tout prêtre de lire une prière écrite.» «La Parole de Dieu est dite à la table préparée pour la parole. Elle doit être lue dans un missel. La Bible n'est pas faite pour être lue en assemblée, il y a une traduction biblique qui est liturgique. Le graduel doit tenir compte de la lecture qui vient d'être lue. Les deux premières lectures doivent être écoutées de façon assise. Pour l'évangile, on se met debout, car c'est le sommet de la liturgie de la parole.»* De même, l'abbé Monekene a suggéré aux autorités compétentes de l'archidiocèse de Brazzaville de prendre un texte pour fixer la durée de la messe. *«En liturgie les choses doivent être préparées, écrites. Le chant doit répondre à une action. Dès que l'action cesse, le chant doit cesser. Pour l'élévation, on reste debout. Jusqu'au sanctus on reste debout, si le corps le permet. L'anamnèse est une acclamation. Les prières de dévotion sont à réciter après la messe, mais pas pendant. Pendant la messe des funérailles, les discours doivent être faits en dehors de la messe. Pour l'aspersion, ce geste n'est réservé qu'aux catholiques. L'absoute n'est plus un mot utilisé, on parle plutôt de prière du dernier adieu»*, a martelé le premier conférencier de la session. Le deuxième conférencier a présenté dans un style appréciable et captivant l'évaluation de l'Année catéchétique 2018-2019. Ainsi, il a abordé les activités réalisées sur l'ensemble du diocèse notamment les sessions de formation et de recadrage des catéchistes en précisant l'effectif des paroisses qui ont pris part à ces rencontres ayant véhiculé un grand intérêt, au cours desquelles l'essentiel a été transmis aux catéchistes afin de les rendre habiles, efficaces et mieux aguerris dans la transmission de la foi aux catéchumènes. Intervenant en dernier, Mgr Anatole Milandou a recommandé aux prêtres d'obéir au liturgiste, en citant son propre exemple d'obéissance au technicien diocésain de la liturgie, avant d'évoquer le temps mis par les danses liturgiques pendant les messes. Tout en souhaitant que ces enfants qui exécutent les danses dans l'église soient bien encadrés, il a compté sur l'implication de Mgr Urbain Ngassongo et sœur Armandine Banzouzi, afin de voir de grandes améliorations dans ce domaine.

Une vue des participants à la session

Les curés doyens des différents doyennés que compte l'archidiocèse de Brazzaville ou leurs représentants se sont succédé sur le perchoir pour présenter l'évaluation de l'Année pastorale 2018-2019. A leur suite, les délégués des bureaux diocésains des mouvements d'apostolat leur ont emboité le pas selon l'ordre ci-après: groupes d'enfants et des jeunes, par l'abbé Urgel Eric Babika, président de la Commission diocésaine pour la pastorale de l'enfance et de la jeunesse, groupes de chants liturgiques par Eugène Mampolo, secrétaire général du Comité diocésain des chorales, fraternités catholiques par Mme Sidonie Alouna Nsayi. La communication des groupes mariaux a été suivie de celle des Archiconfréries et Confréries, présentée par Gilbert Bouétoumoussa, président diocésain de la Confrérie Sainte Rita, assurant la présidence de la coordination des Archiconfréries et Confréries.

Avant la fin des travaux de la deuxième journée, l'abbé Yvon Bienvenu Mabandza s'est exprimé pour souligner quelques avancées remarquables réalisées dans le cadre des réunions des doyennés. Il a encouragé les curés doyens à avancer au large afin d'atteindre les objectifs escomptés. Au terme de la journée, l'archevêque a recommandé aux acteurs de la pastorale de l'enfance et de la jeunesse de faire désormais *«une différence entre l'enfance dont la fête se célèbre à l'Epiphanie du Seigneur et la jeunesse dont la fête est célébrée le dimanche des Rameaux, afin de ne pas voir un mélange d'enfants et jeunes à ces deux célébrations. Cela rend la préparation de la prédication fastidieuse.»* Ensuite, le pasteur propre de l'Eglise de Brazzaville a rappelé: *«Le problème de la pédophilie est maintenant sur la Place publique. Le Pape François a pris des dispositions. Désormais, dans chaque diocèse, devront être mis en place des bureaux de signalement.»* L'archevêque s'est interrogé si les parents sont conscients de ce que font leurs enfants sur la sexualité. Au sujet de la création des paroisses, cette question doit être soumise au Conseil presbytéral et au Conseil des consulteurs qui devront au préalable approuver ces érections des futures paroisses. Il a annoncé que des paroisses seront créées et sont en train d'être créées.

Plusieurs communications et points d'information ont marqué la dernière journée, au nombre desquels la communication de l'abbé Jonas Koudissa, sur l'Année Jubilaire Mgr Barthélemy Batantu, le Forum diocésain des mouvements d'apostolat par l'abbé Suijès Samba Dia Mbemba, l'Ecole catholique par le père Daniel Mbimi, la pastorale des Migrants par l'abbé Destin Nzorombe et enfin le délégué de Radio Magnificat s'est exprimé sur les réalités de la Radio Magnificat.

La communication du père Daniel Mbimi a été accompagnée de celle de M. Raoul Sika, membre de la délégation de la Commission épiscopale de l'éducation catholique (CEEDUC) au congrès de l'Office international de l'enseignement catholique (OIEC) qui s'est tenu du 4 au 9 juin 2019, à New York aux Etats-Unis d'Amérique. Au cours de ce congrès, où M. Sika a présenté une communication sur le projet de l'Ecole Verte, la CEEDUC a été félicitée et ce projet a été considéré par l'Onu comme un projet innovant. La clôture du congrès a eu lieu, dimanche 9 juin 2019, dimanche de Pentecôte, au cours d'une célébration eucharistique présidée par Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, président de la CEEDUC, dans une paroisse francophone de New York, où la délégation congolaise a été reçue.

A terme de cette session, l'archevêque a lancé un appel à protéger les terrains de l'Eglise, car des terrains ont été acquis plusieurs années auparavant, mais qui sont aujourd'hui occupés anarchiquement. *«Nous devrions toujours combattre les antivaleurs. Il a été question au cours de cette session de faire preuve de courage en dénonçant les antivaleurs»*, a-t-il renchéri. Sur les mouvements d'apostolat, Mgr Anatole Milandou a relevé qu'*«ils ne devraient pas être des lieux de déchirement.»* Cela avant de déclarer close la session diocésaine précédant la clôture officielle de l'Année pastorale 2018-2019.

Ces trois jours de session ont été marqués par des débats, des contributions et de fructueux échanges qui assurément permettront de faire changer et avancer les choses pour un meilleur fonctionnement de l'Eglise de Brazzaville. Cela pour la plus grande gloire de Dieu et le salut du monde.

Gislain Wilfrid BOUMBA

XIVE DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE-C-

«Fixons notre regard sur le Christ»

Textes: Isaïe 66, 10-14; Galates 6, 14-18; Luc 10, 1...20

Bien-aimés dans le Christ,

Les premiers jours du mois de juillet sont souvent consacrés à la clôture de l'année pastorale sur fond d'ordination presbytérale ou diaconale dans beaucoup de diocèses notamment ceux du Congo. C'est l'occasion de relire avec objectivité et devant le Seigneur, Dieu d'amour et de miséricorde, notre vie chrétienne, tant individuellement que communautairement, dans ce contexte social assez inquiétant et fragile qui est le nôtre avec un horizon chargé des sombres nuages. Et l'évangile de ce dimanche tombe à propos. Mais à chaque fois que nous écoutons ce passage d'évangile, la tentation est forte de n'entendre que l'invitation à prier le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers (Luc 10,2). Nous pensons alors un peu trop rapidement que ce texte s'adresse principalement à d'autres qu'à nous: aux prêtres, aux religieux ou religieuses, à ces hommes et à ces femmes qui ont donné tout ou partie de leur vie pour le service de leurs frères et sœurs et être ainsi ouvriers du Royaume. Dans l'évangile de Luc, Jésus a d'abord envoyé les douze en mission. Puis à nouveau, il appelle et il envoie non plus douze mais soixante-douze. Un chiffre évidemment symbolique qui désigne les peuples du monde entier, les soixante-douze peuples de la terre dont parle le livre de la Genèse (Genèse 10, 2-31). Nous tous, par conséquent. La mission n'est plus confiée à quelques-uns, mais à tous.

L'évangéliste n'a de cesse de rappeler que la Bonne Nouvelle n'est pas à destination seulement du peuple élu. Elle doit *«résonner jusqu'aux extrémités de la terre»*. Les soixante-douze sont envoyés deux par deux. Ce ne sont pas des individus isolés qui sont appelés. Ils sont désignés et envoyés deux par deux pour être des témoins. L'annonce de l'évangile supporte mal que l'on fasse cavalier seul. Etre envoyé deux par deux, c'est découvrir et prendre en compte l'autre différent de soi. C'est faire ses premières armes avec les rudiments de la vie communautaire. C'est faire une expérience d'Eglise. C'est aussi participer à la marche des compagnons d'Emmaüs au soir de Pâques. Pouvoir avec un frère parler et reparler du chemin parcouru, des personnes rencontrées, des événements vécus au point de reconnaître dans la force du partage et la grâce du dialogue le visage de celui qui rejoint sur la route ceux-là à qui il donne mission d'aller *«dans toutes les villes et les localités où lui-même devait aller»* (Luc 10,1). Villes et localités qui nous attendent ou ne nous attendent pas et qui sont traversées par un grand sentiment de fatalité mais c'est là que nous sommes invités à porter l'espérance sans argent et sans bagage et en offrant la paix, cette paix à laquelle nous aspirons tant pour notre pays depuis quelques temps, notre Afrique, notre monde. Porter l'espérance, quelle espérance? *«Le règne de Dieu est tout proche de vous»* tel est l'unique message confié aux soixante-douze disciples. Ce règne porte un nom: Jésus. Ainsi les disciples partent en avant pour annoncer sa venue. Ils vont trouver les gens pour leur dire qu'il leur arrive quelque chose, quelqu'un. Un don, une joie. Reprenons l'ensemble de la première lecture de ce jour. *«Réjouissez-vous avec Jérusalem ...avec elle soyez pleins d'allégresse»*. Le Règne de Dieu est paix et joie dans l'Esprit. *«Vous serez nourris et rassasiés»* (Isaïe 66, 10). Le message évangélique nous rappelle l'issue heureuse de toute l'aventure humaine. *«Le Règne de Dieu est tout proche de vous»*, le Christ ne vient pas lier des fardeaux sur vos épaules, il vient vous en libérer. Le Christ-le Royaume est là, à vos portes, dans vos vies.

«N'emportez ni argent, ni sac, ni sandales». N'emportez rien, c'est-à-dire rien d'autre que ce message de la *«Bonne nouvelle»* que vous avez découvert et dont je vous ai parlé, dit Jésus, comme d'un trésor caché dans un champ, ou comme d'une perle de grand prix. Ne rien emporter car il ne s'agit pas d'éblouir les destinataires du message par la richesse, le prestige, pas même le prestige de la parole. La seconde lecture de ce dimanche invite les disciples à se présenter dans la pauvreté. *«Que la croix de Notre Seigneur Jésus-Christ reste mon seul orgueil»* écrit Paul aux Galates. Le messager doit se présenter démuni pour que l'attention se tourne vers le Christ et que le regard se porte sur Dieu Lui-même et non sur le prestige d'un corps de *«vérités»* séduisant. Nous devons nous interroger sur la manière dont nous honorons ce qui est indiqué à travers les consignes données par Jésus: ne pas conditionner les destinataires de l'Evangile par le poids des *«richesses»* de tous ordres qui sont *«étrangères»* à cet Evangile. Porter l'espérance, ne rien emporter, et puis offrir la paix à la manière des agneaux. En consentant à la vulnérabilité, à la fragilité de qui sait tenir debout grâce à d'autres, pour d'autres aussi. Se laisser toucher par celles et ceux avec lesquels nous allons partager une parole, un moment, un repas. Risquer un pas vers ce qui est inconnu, oser une rencontre, être chacun à notre façon témoin de la parole reçue pour faire advenir le Règne de Dieu - voilà à quoi nous sommes appelés - avec les Douze, avec les soixante-douze - et comme eux pour dire Dieu aux hommes et aux femmes de notre temps. L'évangile, enfin, insiste beaucoup sur la liberté - celles des messagers comme celle des destinataires de la *«Bonne nouvelle»*. S'ils ne sont pas reçus, les disciples ne se laisseront dominer ni par la déception, ni par l'angoisse... mais ils partiront ailleurs, vers d'autres cités - et ils partiront dans la paix. Car une seule chose est nécessaire: désirer offrir l'amitié de Dieu, et seulement pour la joie.

Saturnin Cloud BITEMO, *SJ*

EXAMENS D'ETAT

Le déroulement du BEPEC s'est fait dans de bonnes conditions

Accompagné des présidents des commissions éducation des deux chambres du Parlement, des élus locaux, du président de l'Association des parents d'élèves et élèves du Congo (APEEC) et de plusieurs autorités politico-administratives dont le préfet de Brazzaville Pierre Cebert Ibocko Onanga, le ministre de l'Enseignement général, Anatole Collinet Makosso, a lancé le 2 juillet à l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc les épreuves écrites du Brevet d'étude du premier cycle (BEPC). Hormis l'éternel problème des candidats égarés, les épreuves ont débuté dans la sérénité.

Pendant les épreuves au lycée Chaminade

Lentement l'année scolaire pour l'enseignement général touche à sa fin. Le Certificat d'études primaire élémentaire (CEPE) et le Baccalauréat qui ont ouvert le bal se sont déroulés dans l'ensemble sans heurts. Restent donc les épreuves écrites du BEPC qui se déroulent jusqu'au 5 juillet.

Effectuant sa ronde dans trois centres d'examen à Brazzaville: Nganga Edouard, Chaminade et Révolution, le ministre Anatole Collinet Makosso s'est félicité du bon démarrage du BEPC et de sa bonne organisation. Environ 100.000 candidats répartis dans 352 centres sont en lice pour ce premier examen du cycle secondaire. *«Les sujets sont abordables, car nous avons achevé le programme scolaire»*, a confié une candidate au centre Nganga Edouard.

Pour le ministre Makosso, l'investissement du Gouvernement et l'implication de toutes les forces vives de la nation pour le bon déroulement des examens sont à saluer. Ils manifestent l'intérêt particulier qu'accorde l'Etat au secteur de l'éducation et notamment à l'avenir des enfants.

Les innovations apportées dans la stratégie de lutte contre la fraude, en l'occurrence l'installation des caméras de surveillance dans quelques centres pilotes à Brazzaville; la possibilité donnée aux élèves égarés de passer l'examen dans le centre le plus proche et l'instauration de nouvelles conditions d'enrôlement des candidats libres témoignent de la bonne volonté gouvernementale de garantir le bon déroulement des examens d'Etat et de redresser tant soit peu le système éducatif congolais, a indiqué Anatole Collinet Makosso.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Pour une analyse sereine: La Semaine Africaine

JOURNÉES PORTES OUVERTES À L'ARMÉE DE L'AIR

Susciter des vocations

Entité des Forces armées congolaises (FAC), l'armée de l'air a organisé du 26 au 28 juin 2019, à Brazzaville, des journées portes ouvertes à l'endroit des enfants de troupes de l'Ecole militaire préparatoire Général Leclerc, de la 23e promotion **d'élèves-officiers de l'acadé**mie militaire Marien Ngouabi, des enfants des militaires des différents corps des forces armées en poste à la base aérienne, notamment l'armée de l'air, le groupement paracommando et le régiment d'artillerie sol-air, pour les intéresser à aspirer à cette corporation des FAC.

Le débarquement après le baptême de l'air

En organisant cet évènement, les Forces armées congolaises, par l'entremise de leur section armée de l'air, entendent montrer aux différents publics qu'en dehors de leur mission régalienne de défendre la Nation, elles s'emploient également à assurer les missions sociales, comme l'évacuation des personnes et des biens en période de catastrophes naturelles, la desserte des zones difficiles d'accès pendant les examens d'Etat ou les élections, par exemple.

De l'opérationnalisation au baptême de l'air, en passant par la gestion logistique, les militaires de l'armée de l'air ont expliqué outre l'historique, l'organisation et les missions de l'armée de l'air, les opérations et les différentes ressources tant humaines que matérielles dont use cette corporation des FAC pour exécuter les tâches qui lui sont assignées par la hiérarchie.

Les participants ont eu droit à des visites guidées qui les ont conduits tour à tour dans la salle des opérations où le capitaine Tancrède Tati et l'un de ses collaborateurs ont présenté la base aérienne et son équipement; à la Logistique où les attendaient le lieutenant-colonel Epiphane Gnossi et son équipe. Ceux-ci ont présenté le service qu'ils animent, les différents moyens roulant dont il dispose pour l'accomplissement des missions des troupes et le camion-citerne qui sert à ravitailler avions et hélicoptères en carburant.

Hier, outil stratégique par excellence conditionnant l'issue de la bataille et souvent de la guerre, l'armée aérienne avec un réseau de bases aériennes, son personnel et son matériel constituent, aujourd'hui, l'un des atouts majeurs pour sauvegarder la souveraineté et la quiétude d'une nation. L'armée de l'air du Congo dispose de trois bases aériennes: la base aérienne 01/20 à Brazzaville, née des cendres de l'escadrille, le 6 février 1961; la base aérienne 02/20 à Pointe-Noire et la base aérienne 03/20 à Makoua.

Grâce aux nouvelles technologies, la Force aérienne congolaise a hautement révolutionné les qualités spécifiques comme la rapidité des réactions, la capacité de projection des personnes à grande distance, la polyvalence des moyens, la capacité de projection des forces et la souplesse d'emploi.

A l'issue de la visite, les élèves officiers de la 23e promotion de l'Académie militaire Marien Ngouabi, accompagnés des journalistes ont reçu leur baptême de l'air en hélicoptère. Des diplômes ont été remis par ailleurs aux participants. Rapide dans son action et profonde dans sa projection, l'armée de l'air est une véritable fourmilière où chaque élément réalise une tâche précise pour l'exécution d'une mission.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Babcock MCS Congo, SA
AEROPORT AGOSTINO NETO
RCCM CG/PNR 16 B 1250
B.P.: 900, Pointe-Noire
République du Congo

Tél.: +242 044745373
+242 044786542
www.babcockinternational.com

ANNONCE LEGALE

Changement d'actionnaire de la société anonyme
«BABCOCK MCS CONGO SA»

Aux termes de la convention de cession d'actions datée du vingt-trois Janvier deux mille dix-neuf et des décisions prises par l'actionnaire unique en date du quatorze février deux mille dix-neuf, il a été décidé ce qui suit:

* Au terme de l'assemblée générale Ordinaire
1- La vente de l'ensemble des actions
L'actionnaire unique a pris la décision de vendre ses actions à la société BABCOCK International Italy Spa.
2- La modification du registre de titres nominatifs

* Au terme de l'assemblée générale extraordinaire
1- La modification des statuts
2- Les pouvoirs
L'ensemble de ces décisions a fait l'objet d'un dépôt au rang des minutes de Maître Noël MOUNTOU, Notaire à Pointe-Noire, et a été enregistré d'abord en date du vingt-huit mars deux mille dix-neuf et ensuite en date du sept mai deux mille dix-neuf auprès des services de l'Enregistrement des Domaines et du Timbre de Loandjili.
L'inscription modificative au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier a été portée en date du vingt-neuf mai deux mille dix-neuf, suite à laquelle il a donc été délivré un nouveau Registre du Commerce et du Crédit Mobilier constatant ces changements.

Pour insertion légale
FFA Juridique et Fiscal
Cabinet Juridique et fiscal

CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE BRAZZAVILLE

Pour le renforcement des investissements dans les infrastructures

L'ambassadeur du Canada au Congo, Nicolas Simard, en compagnie de Sylvain Villiard, directeur général du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHUB), a visité vendredi 28 juin 2019 cet établissement hospitalier pour se rendre compte de son fonctionnement. Le diplomate canadien a visité les services de cardiologie, de neurologie et celui d'Accident vasculo-cérébral (AVC).

Le directeur général et l'ambassadeur posant avec le personnel soignant

Il s'est dit impressionné par la qualité des médecins dont certains ont été formés au Maroc et au Sénégal, et des infirmiers expérimentés. Le diplomate canadien a souhaité que soient renforcés les investissements dans le secteur des infrastructures et des équipements. *«Je crois que les subventions annoncées sont une bonne nouvelle. Je souhaite qu'il y ait davantage d'échanges entre les spécialistes de santé de nos deux pays au niveau de la gestion des hôpitaux, mais aussi au niveau des médecins et des infirmiers. Il y a beaucoup de choses qu'on peut faire ensemble»*, a-t-il indiqué.

Cette visite a donné beaucoup d'idées au diplomate canadien, dans le cadre du renforcement de la coopération entre le Canada et le Congo, notamment dans le domaine de la santé. *«Le Canada est très actif dans le secteur de la santé, c'est d'ailleurs pour cette raison que la présidence congolaise s'est intéressée à l'expertise canadienne dans la gestion hospitalière. Nous avons beaucoup de compétences dans ce domaine. La confiance placée en M. Villiard nous satisfait, il m'a d'ailleurs expliqué tous les défis à relever pour transformer entre autres la gestion de cet hôpital, avoir des investissements significatifs pour offrir des soins de grande qualité à la population congolaise».*

Donnant son avis sur le choix des services visités, le DG Sylvain Villiard a fait savoir que ce sont les plus représentatifs qui ont été choisis afin de les renforcer. *«En cardiologie parce que nous disposons des chirurgiens cardiaques, en Neurologie et en AVC, le Canada a aussi des grandes compétences qu'on peut utiliser. Avec, le réinvestissement de la BDEAC, nous allons renforcer ses services pour mieux soigner les Congolais et éviter des évacuations à l'étranger».* Quant à l'avenir du CHUB, il s'est dit serein et confiant puisqu'au dernier comité de direction tenu récemment, l'option avait été prise de ramener le CHUB à un niveau international, en offrant des soins de qualité et en quantité aux Congolais. Des améliorations seront visibles au cours des mois ou années à venir, a-t-il conclu.

Alain-Patrick MASSAMBA

LE DECODEUR HD

5000 FCFA*

TOUS EN MODE CAN

LA CAN TOTAL EGYPTE 2019
EN INTEGRALITE ET EN HD

06 877 92 92

(COUT D'UNE COMMUNICATION LOCALE
SELON VOTRE OPERATEUR FIXE OU MOBILE)

*Tarif TTC en vigueur au 31/05/2019 au 30/06/2019 pour tout nouvel abonnement à l'une des formules suivantes : EVASION, ACCESS+, ESSENTIEL+, EVASION+ ou TOUT CANAL+, lié à l'achat d'un décodeur HD CANAL+. Dans la limite des stocks disponibles. Décodeur à 25 000 FCFA pour la formule ACCESS. La parabole est offerte. Hors frais d'installation et accessoires. Prix maximum conseillé. Voir tarifs et conditions de l'offre auprès de votre Distributeur Agréé.

CANAL+ INTERNATIONAL S.A.S. AU CAPITAL DE 3 912 064 € - 592.033.401 RCS NANTERRE

EGYPTE 2019 CAF COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS TOTAL

CANAL+
DIFFUSEUR OFFICIEL

World Health Organization
Regional Office for Africa

Organisation Mondiale de la Santé
Bureau Régional de l'Afrique

Organização Mundial de Saúde
Escritório Regional Africano

Facsimile: + 47 241 39501/39503 or + 242 83 95 01/83 95 03 or Direct Fax: + 47 241 39 508 or + 242 83 95 08

In reply please refer to:
Prière de rappeler la référence
Favor citar a referencia:

28 Juin 2019

Cher potentiel soumissionnaire .

OBJET : Avis d'appel d'offres RFP _AFRO_022_2019 - ACQUISITION DE PRESTATION DE SERVICE D'UNE AGENCE SPECIALISEE EN ACCUEIL ET OU EVENEMENTIEL POUR LA 69EME SESSION DU COMITE REGIONAL DE L'OMS POUR L'AFRIQUE (RCO) PREVUE AU BUREAU REGIONAL DE L'OMS A BRAZZAVILLE DU 19 AU 23 AOUT 2019

Vous êtes cordialement invité à soumettre une proposition pour une prestation de service d'une agence spécialisée en accueil et ou événementiel pour la 69eme session du Comité Régional de l'OMS pour l'Afrique (RCO) prévue au Bureau Régional de l'OMS à Brazzaville du 19 au 23 Août 2019, conformément aux documents joints :

File Name	File Name Description
TDR	**Avis d'appel d'offres**
Appendix 1	Offre technique ; Offre financière ; Offre administrative
Annex 1	Formulaire de reconnaissance (accusé de réception)/ Acknowledgment Form
Annex 2	Formulaire d'engagement de confidentialité/ Confidentiality Undertaking Form
Annex 3	Formulaire de conformité de la proposition/ Proposal Completeness Form
Annex 4	Annexe 4 Questions des soumissionnaires/ Questions from Bidders
Annex 5	Formulaire d'acceptation/ Acceptance Form
Annex 6	Formulaire d 'auto-déclaration/ Self Declaration Form

CHRONOGRAMME

1) Au plus tard le 12 Juillet 2019, le soumissionner devrait transmettre au bureau des achats et approvisionnement l'intention de soumissionner. Le soumissionnaire remplira et retournera par courrier à l'adresse électronique suivante : afrgoafrobids@who.int

a) Le formulaire Annexe 1 de l'appel d'offre RFP AFRO/022/2019 ci-joint, devrait être signé pour confirmer votre intention de soumettre une proposition de bonne foi et désigner votre représentant dûment autorisé, à qui les communications peuvent être adressées, y compris toute modification ; et

b) Le formulaire Annexe 2 de l'appel d'offre RFP AFRO/022/2019 ci-joint Engagement confidentiel devrait également être signé.

2) Le soumissionnaire potentiel qui souhaite obtenir des éclaircissements sur des questions techniques, contractuelles ou commerciales peut le notifier par courrier électronique à l'adresse afrobids@who.int (utiliser la référence : RFP AFRO/022/2019). Les demandes de clarification devraient nous parvenir au plus tard le 08 Juillet 2019.

Les questions doivent être soumises selon le format du formulaire «Questions des soumissionnaires joint en annexe 4 de l'appel d'offres. L'équipe du Service des achats et des approvisionnements de l'OMS/AFRO répondra par écrit (par courrier électronique uniquement) à toute demande de clarification de la demande de propositions qu'elle recevra avant la date butoir de soumission des offres. Un document consolidé des réponses de l'OMS à toutes les questions posées (y compris une explication de la demande mais sans identifier la source de l'enquête) sera envoyé à tous les soumissionnaires potentiels ayant reçu le dossier d'appel d'offres.

3) Les offres doivent être reçues par la correspondance E-tend https://ungm.in-tend.co.uk/who/aspx/Home expédiées par courrier express ou déposées à l'adresse spécifiée dans l'avis d'appel d'offres au plus tard le 12 Juillet 2019 à 14H00 heures (heures de Brazzaville).

Veuillez également joindre un disque flash avec les documents expédiés par courriers, scanner également le reçu du courrier express et envoyer à l'adresse afrgoafrobids@who.int.

Seront considérée la date et l'heure de dépôt au courrier express.

4) L'évaluation des offres et la sélection du fournisseur seront effectuées conformément aux termes de références de l'appel d'offres.

N.B. : Les documents de l'appel d'offres peuvent être retirés au bureau de l'OMS/AFRO ou en cliquant sur le lien www.ungm.intend.co.uk/who/aspx/Help.

Nos salutations les meilleures,

M. Koffi AGBLEWONU,
Regional Procurement and Supply
Service Manager
General Management Cluster (GMC)

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES ARTS

Installer un réseau des communicateurs traditionnels et chefs coutumiers

Faisant suite aux recommandations du forum régional organisé à Dakar, au Sénégal, en novembre 2018, ayant abouti à la mise en place d'un réseau régional dont le Congo est membre du bureau, le ministère de la Culture et des arts, en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), a organisé du 27 au 28 juin 2019, à Brazzaville, un atelier de mise en place du réseau des communicateurs traditionnels et chefs coutumiers du Congo.

Vue de l'assistance

Photo de famille

Les travaux ont été ouverts par Dieudonné Moyongo, ministre de la Culture et des arts, qui avait à ses côtés Mohamed Lemine Ould Moujtaba, représentant de l'UNFPA au Congo.

Le positionnement des questions de population et de développement dans les plans de développement nationaux et sectoriels demeure un défi pour tous les pays du monde. En Afrique, de façon générale, en Afrique de l'Ouest et du centre en particulier, comme au Congo, ces questions relatives notamment à l'exploitation du dividende démographique, du fait d'un fort contingent des jeunes, nécessitent une mobilisation plus accrue autour des programmes intégrés qui engagent toutes les couches de la société. L'atelier qui a réuni les communicateurs traditionnels, les chefs coutumiers, les leaders religieux, les journalistes, etc., leur a permis de mettre en place un noyau provisoire en guise de bureau exécutif de ce réseau. Ils ont eu à plancher sur des thèmes précis et concis; suivi la présentation du contexte et des défis de la mise en place de ce réseau. Il a été recommandé au noyau de mettre en place un bureau exécutif pour aller jusqu'à l'assemblée générale. Une feuille de route et un plan d'action ont été aussi élaborés, à l'issue de ces assises.

Mohamed Lemine Ould Moujtaba a indiqué que la volonté du Congo d'accélérer la capture du dividende démographique se manifeste encore à travers l'atelier de mise en place de ce réseau des communicateurs traditionnels et chefs coutumiers du Congo. C'est une dynamique qui vaut la peine d'être promue davantage et maintenue car, a-t-il dit, le dividende démographique est un paradigme central du développement durable et pour la réalisation des Objectifs de développement durable, sans oublier l'Agenda africain 2025. *«Le renforcement des capacités d'intervention de toutes les parties prenantes devient ainsi un impératif, et contribuera à traduire dans les faits cette volonté affichée pour l'atteinte de nos objectifs communs: zéro décès maternel; zéro besoin non satisfait en planification familiale; zéro violence basée sur le genre et pratiques néfastes à l'autonomisation»*, a-t-il déclaré.

Le ministre Dieudonné Moyongo a souligné que la démographie, considérée comme un handicap majeur pour le développement d'une nation, doit être un atout principal pour la croissance économique des pays, quitte à intérioriser et s'approprier les avantages du dividende démographique. *«Les agents acteurs de la culture, communicateurs traditionnels, leaders religieux et autres ont une mission exaltante que vous n'exploitez pas totalement. Vous êtes des relais, des supports efficaces dans un processus de communication visant le changement social et comportement»,* a-t-il ajouté.

Le ministère de la Culture et des arts considère que l'engagement de l'UNFPA pour la population à s'appuyer sur la culture et la communication pour amener les changements sociaux est une décision politique de haute portée qui vient compléter les actions menées sur les plans économique, social et médical.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Etude de Maître Patric SINDIKA LOUBOTA
NOTAIRE
Etude sise Ex-Garage MASSALA, centre-ville, Dolisie, B.P.: 138; Tél.: (242) 05 539 98 90/(242) 06 658 14 57/04 440 93 32-e-mail: etudesindika@gmail.com, République du Congo.

INSERTION LEGALE

SOCIETE AGRICOLE ET DE RAFFINAGE INDUSTRIEL DU SUCRE
En sigle SARIS CONGO
Société Anonyme avec conseil d'administration
Capital: vingt milliards neuf cent quarante millions (20.940.000.000) F. CFA
Siège social: Moutela, département de la Bouenza
B.P.: 71, Nkayi

DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aux termes du procès-verbal des délibérations du conseil d'administration de SARIS CONGO en date à Paris du 16 janvier 2019, déposé au rang des minutes de Maître Patrie SINDIKA LOUBOTA, Notaire à Dolisie, le 12 février 2019, enregistré même ville, le 28 mai 2019.

Les administrateurs de la société sus dite ont pris acte du départ de Monsieur Christian Ghislain RENARDET de ses fonctions de Directeur général et ont nommé Monsieur Guillaume Jean René Valery RANSON en qualité de Directeur général de SARIS CONGO.

Mention modificative a été effectuée au greffe du Tribunal de Grande Instance de Madingou sous le numéro 15-B-02.

Pour insertion légale,

Le Notaire.

CINÉMA

La saison 2 de «Capitales africaines», bientôt lancée à Brazzaville

«Capitales africaines» est un concept de «Scénarii», une entreprise ivoirienne de production audiovisuelle, avec la collaboration de la chaîne de télévision panafricaine A+ disponible dans les bouquets Canal+. Le tournage de la saison 2 de cette série télévisée sera lancé à Brazzaville, le 22 juillet prochain. L'annonce a été faite lors d'une conférence de presse organisée par Canal+, mercredi 3 juillet dernier dans la capitale congolaise. C'était en présence de Benjamin Belle, Directeur général de Canal+ Congo, de Jean Noël Bah, producteur et réalisateur de la collection Capitales africaines, et de Damiano Malchiodi, Directeur général d'A+.

Pendant la cérémonie

L'un des intervenants

La saison 2 de Capitales africaines intervient après la saison 1 qui a concerné les villes de Bamako (Mali), Cotonou (Bénin), Niamey (Niger) et Yaoundé (Cameroun). Une saison qui a rencontré une forte adhésion notamment auprès du public africain.

La ville-capitale congolaise a été sélectionnée grâce à l'implication d'Amour Sauveur, cinéaste congolais travaillant à la société Scénarii, à Abidjan (Côte d'Ivoire). *«Il était inconcevable pour moi de voir cette série être tournée dans d'autres capitales africaines qu'à Brazzaville. Quand Jean Noël Bah, le manager général de la maison de production Scénarii, m'a demandé d'écrire des scénarios pour d'autres villes, je l'ai convaincu d'écrire une histoire pour Brazzaville»*, a expliqué Amour Sauveur, scénariste de la société Scénarii. Et d'ajouter: *«L'histoire tourne autour d'un fils et son père adoptif. Le héros découvre que son patron, et père adoptif n'est autre que le meurtrier de ses défunts parents et celui-là même qui a hérité frauduleusement de leur fortune. Toute l'histoire tourne sur cette vengeance.»*

Cent comédiens congolais ont donc été choisis pour participer à l'acte 2 de cette production de 26 minutes qui durera 8 semaines. Les organisateurs ont promis livrer leur production complète, au plus tard, en octobre 2020.

Les acteurs congolais retenus à l'issue du casting bénéficieront d'une formation, avant le tournage de la partie consacrée à Brazzaville.

Outre la capitale congolaise, la saison 2 de Capitales africaines concernera les villes de Dakar (Sénégal), Kigali (Rwanda) et Ouagadougou (Burkina Faso).

Les 120 épisodes de la saison 2 de Capitales africaines seront répartis entre ces quatre villes retenues, à raison de 30 épisodes de 26 minutes chacune.

«Capitales africaines» a pour ambition de plonger le téléspectateur dans la vie quotidienne des populations des capitales africaines, tout en valorisant leurs richesses culturelles à travers «les traditions, les passions et les espoirs», a-t-on appris. «Capitales africaines» est aussi un décryptage de la vie sociale, économique et politique vécue par les habitants des grandes métropoles de l'Afrique francophone.

Selon les conférenciers, cette série ambitieuse a su mobiliser et convaincre un public curieux et friand de voyage. L'objectif est, à nouveau, de créer des ponts entre les différentes régions du continent. Ainsi, la chaîne A+, coproducteur, est *«fière d'apporter son soutien à la production audiovisuelle congolaise. Avec Brazzaville, nous voulons identifier et donner de la visibilité aux talents locaux»*, a fait savoir Damiano Malchiodi, Directeur général d'A+.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

CAN DE FOOT 2019

Le plus dur commence et malheur aux perdants!

A partir de ce vendredi 6 juillet, seize pays vont entamer la phase des matchs à élimination directe de la Coupe d'Afrique des nations de football qui se déroule en Egypte. Des matchs coupe-gorges attendent et les protagonistes et le public. Vingt-quatre équipes au départ, seize à mi-parcours! Ainsi en a décidé l'impitoyable tour de dégraissage. Zimbabwéens, Burundais, Kenyans, Tanzaniens, Namibiens, Angolais, Mauritaniens, et Bissau-Guinéens ont fait leurs valises. Mission précocement terminée!

Egyptiens, Ougandais, Congolais de RDC, Malgaches, Nigérians, Algériens, Sénégalais, Marocains, Ivoiriens, Sud-Africains, Maliens et Tunisiens restent en lice. Ils poursuivent les débats pour avoir négocié avec brio leur qualification, jusqu'à ce qu'il n'en reste que deux, puis un. Tel est le règlement de la CAN de football. Le sort de la 32e Coupe d'Afrique des nations dépend d'eux. L'une de ces sélections nationales soulèvera le trophée qui ferait la fierté de biens de fédérations nationales.

Les Pharaons, grandissimes favoris de la compétition

Cela dit, on est à quelques heures seulement des grandes joutes. D'ores et déjà les yeux sont braqués vers les Pharaons d'Egypte, les Lions de l'Atlas du Maroc et les Fenecs d'Algérie. Ces trois sélections nationales n'ont laissé aucun point sur leur chemin, pour conquérir le trophée. Ils jouent sans lever le pied. Leur objectif est simple: succéder aux Lions indomptables du Cameroun. Ils ne pensent qu'à ça. Les premiers, finalistes de l'édition précédente au Gabon et déjà sept fois vainqueurs de la compétition, jouent à domicile. Personne ne leur pardonnerait un échec, surtout qu'ils ont en Mohamed Salah, le meilleur joueur du continent. Un joueur étonnant de réussite, balayant tout sur son passage. Il est au sommet de son art. Pour tout dire, il explose comme un volcan en éruption. Algériens et Marocains, quant à eux, ont également des raisons d'aller jusqu'au bout. Ce serait l'occasion où jamais pour eux d'ajouter un deuxième trophée à leur palmarès. Le Maroc court après le trophée continental depuis quatre-trois ans, l'Algérie, depuis vint-neuf ans!

En attendant, public et téléspectateurs salivent à l'idée des chocs Nigeria-Cameroun, Ghana-Tunisie, Algérie-Guinée ou Mali-Côte d'Ivoire. Des duels interdits aux cardiaques.

L'affiche des huitièmes de finale propose aussi: Maroc-Bénin, Ouganda-Sénégal, Egypte-Afrique du Sud, Madagascar-RDC. Les uns et les autres, c'est sûr, vendront chèrement leur peau, ce qui en ajoute au suspense.

Jean ZENGABIO

Programme des 1/8 de finale

Vendredi 5 juillet: Maroc/Bénin (17h) et Ouganda/ Sénégal (20h)
Samedi 6 juillet: Nigeria/Cameroun (17h00) et Égypte/ Afrique du Sud (20h)
Dimanche 7 juillet: Madagascar/RD Congo (17h) et Algérie/Guinée (20h)
Lundi 8 juillet: Mali/Côte d'Ivoire (17h) et Ghana/Tunisie (20h)

DÉCÈS DE GABRIEL SAMBA ''NJOLÉA''

Le foot congolais perd un autre héros de l'épopée de 1972

On ne l'avait plus revu. On ne le reverra plus. Il nous a quittés, pour rejoindre Paul Mbemba ''Thorex'', Moukila ''Sayal'', Alphonse Niangou, Michel Ongagna ''Excellent'', Maxime Matsima, Joseph Ngassaki ''Lénine'', Emmanuel Mayanda et Serge Samuel Boukaka au panthéon du football congolais.

Gabriel Samba ''Njoléa''

Oui, Gabriel Samba ''Njoléa'' est le neuvième footballeur de l'épopée victorieuse des Diables-Rouges au Cameroun à la 8e Coupe d'Afrique des nations, en 1972, à être arraché à la vie. C'était lundi 24 juin dernier à Brazzaville.

D'où venait ce garçon qui s'est rapidement imposé dans le football brazzavillois **réputé si difficile et** compliqué à cause de ses nombreux ténors? Gabriel Samba ''Njoléa'' est né en 1942 à Léopoldville (actuel Kinshasa), de parents congolais de Brazzaville. C'est dans cette ville qu'il laisse éclater son talent, après un bref séjour à Voka (dans le Pool) d'où ses parents sont originaires. **Il s'affilie, des années plus tard, à un prestigieux** club, l'Union, qui deviendra US Bilombé. Il y reste quatre saisons en jouant à gauche de son quintette offensif. Le succès couronne son passage dans cette équipe, deux fois championne de Kinshasa. Et ce n'est pas rien dans un football où fourmillent les virtuoses.

Les équipes brazzavilloises en séjour à Kinshasa croisent souvent cet ailier véloce qu'est Gabriel Samba ''Njoléa'' sans le connaître. De toute façon, il n'est pas le seul Congolais du football léopoldvillois. Les plus célèbres **sont Paul Ntandou ''Vieux Paul'', Nganga ''Daffirma'' et Ki**biassi ''Vignal''. On ne les reconnaîtra cependant comme étant nos compatriotes qu'à l'orée des indépendances africaines. Quand ils seront victimes de la xénophobie tshombiste. Gabriel Samba ''Njoléa'' est rapatrié avec d'autres ressortissants congolais vivant depuis des années à Léo en 1964.

A Brazzaville, Gabriel Samba ''Njoléa'' adhère au Patronage Sainte-Anne où Foundoux ''Mulélé'' et Miéré ''Chine'' brillent de mille feux. Il se montre insaisissable lui aussi à son poste. Et il y gagne sa première sélection sous la houlette de l'entraîneur Paul Ebondzibato. Il remporte le 25 juillet 1965 à Brazzaville la médaille d'or des 1ers Jeux africains de l'histoire olympique de notre continent. **Cette auréole le propulse définitivement sur la scène internationale. Ce sera suffisant pour aiguiser l'appétit des** Diables-Noirs. Dans sa nouvelle équipe, il se bat fort pour se maintenir au top. Et c'est naturellement qu'il défendra les couleurs de l'équipe nationale à la 8e Coupe d'Afrique des nations. Avec succès. Mais, trois ans plus tard, il raccroche ses godasses à crampons. Il avait déjà 33 ans.

Pour ceux qui l'ont côtoyé, Gabriel Samba était un homme tranquille, calme, taciturne et doté d'un sang-froid à toute **épreuve. Il était infirmier à l'hôpital de Makélékélé. C'est** avec consternation que nous avons appris sa mort par le truchement de Foundoux ''Mulélé-Vieux Mul'' dont il était très proche ces dernières années.

Adieu, Champion d'Afrique! Repose dans la paix de ton Seigneur!

G.-S.M.

HANDBALL

Ni trêve, ni repos!

Juste après la fin de la phase aller, la ligue départementale de Brazzaville vient de décider de lancer dans la foulée, la phase retour de son championnat. L'objectif est celui de lui permettre de désigner dans les délais ses représentants au championnat national, qui devrait normalement débuter en début août.

Entre Diables-Noirs et Inter club II

C'est la phase la plus décisive de la compétition. Sur les quatre matches programmés mercredi 3 juillet au gymnase Nicole Oba, trois seulement ont été disputés, Caïman ayant refusé d'affronter l'Avenir du Rail suite à la non-qualification de trois de ses joueurs. Un forfait a donc été infligé à Caïman.

Les autres confrontations ont eu lieu normalement. Ainsi l'Etoile du Congo, Diables-Noirs et Pétro-Sport ont engrangé leurs premières victoires de la reprise aux dépens, respectivement, d'AS Brazza (43-13), d'Inter club II (37-25) et d'Inter Club I (27-23).

Davy Dimitri MACKITA
(Stagiaire)

Coupe du Congo de football

Le chronogramme de la FECOFOOT

Le tirage au sort des quarts de finale aura lieu samedi 13 juillet à Brazzaville. Les rencontres de cette phase auront lieu le mercredi 17 juillet (aller) et le dimanche 21 juillet (retour). Les **demi-finalistes en découdront sportivement le jeudi 25 juillet (aller) et mercredi 31 juillet. Enfin, les deux finalistes s'affronteront le mercredi 14** août 2019.

Basket-ball

Le compte à rebours final

Les championnats départementaux de Brazzaville connaîtront leur dénouement ce dimanche 7 juillet. Toutes les finales auront lieu au gymnase Maxime Matsima, à Makélékélé, dès 10h. Dans la version masculine seniors, Inter Club en découdra avec AS La Grandeur.

Une étoile s'est éteinte : **Léonard KOUMBA**

LA MINUTE NECROLOGIQUE

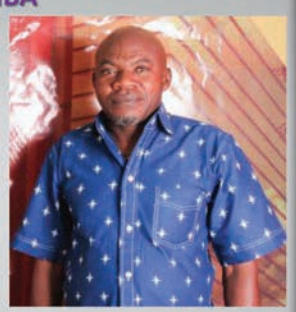

Programme des obsèques :

Samedi 06 Juillet 2019:

09h00: Levée du corps à la Morgue Municipale du CHU

09h30: Départ pour le domicile familial, sis au **N° 39, Rue MOUSSALA** au **Quartier NGAMBIO/La Base**, vers l'Eglise Catholique Saint Michel ou l'Ecole MOUSSA ETA

10h00: Recueillement

12h00: Culte funéraire en l'Eglise Evangélique de MOUKONDO

13H30: Départ pour le cimetière « **MA CAMPAGNE VIP** ».

16h00: Retour au lieu de la viellée et fin de la cérémonie.

Ayons tous une pensée pieuse pour Léonard, notre regretté collègue.

Léonard,
Le travail fut ta vie. Le travail fut ta force. Regarder vers l'avenir, c'est continuer de perpétuer tes valeurs et ne jamais t'oublier!

BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir

Les discours de haine embrasent le monde

Dans le monde entier, la haine gagne du terrain. Un déferlement d'intolérance et de violence engendrée par la haine menace les pratiquants de nombreuses confessions dans toutes les régions. Il est affligeant et perturbant de constater que ces faits odieux sont en train de devenir des réalités bien trop familières.

Au cours des derniers mois, nous avons vu: des juifs se faire assassiner dans des synagogues et leurs sépultures se faire profaner, maculées de croix gammées; des musulmans se faire tirer dessus dans des mosquées et leurs lieux de culte se faire saccager; des chrétiens se faire tuer pendant la prière et leurs églises se faire incendier.

Au-delà de ces attaques horribles, une rhétorique de plus en plus odieuse est dirigée non seulement contre des groupes religieux, mais aussi contre certaines minorités, contre les migrants, contre les réfugiés, contre les femmes, et de façon plus générale contre celle ou celui qu'on appelle «l'autre».

Alors que les discours de haine embrasent le monde, les réseaux sociaux sont exploités pour véhiculer le sectarisme. Les mouvements néonazis et les idéologies de la suprématie blanche ne cessent de se multiplier. Les discours incendiaires deviennent des armes au service d'intérêts politiques.

Dans les démocraties tout comme dans les régimes autoritaires, la haine est descendue sur la place publique, faisant planer une ombre menaçante sur notre humanité commune.

Depuis ses origines, l'Organisation des Nations Unies mobilise le monde contre la haine sous toutes ses formes, à travers maintes actions de grande envergure, dans le but de défendre les droits humains et de promouvoir l'état de droit.

En effet, l'Organisation trouve son identité même et ses racines dans l'horreur qui se produit inévitablement quand on laisse trop longtemps la haine virulente faire rage sans y résister.

Nous considérons que les discours de haine portent atteinte à la tolérance, à l'inclusion, à la diversité, et à l'essence des normes et des principes des droits humains.

De façon plus générale, ils sapent la cohésion sociale, érodent les valeurs communes, apportent le terreau de la violence et font reculer la cause de la paix, de la stabilité, du développement durable et de la dignité.

Au cours des dernières décennies, les discours de haine ont été annonciateurs des crimes atroces qui les ont suivis, génocide compris, comme au Rwanda, en Bosnie ou au Cambodge.

Je crains que le monde ne se trouve à nouveau dans une période critique de la bataille contre le démon de la haine.

C'est justement pour y faire face que j'ai lancé deux initiatives au sein des Nations Unies.

Premièrement, je viens d'inaugurer la Stratégie et le Plan d'action des Nations Unies pour la lutte contre les discours de haine afin de coordonner toutes

Antonio Guterrez

les mesures prises dans l'ensemble du système des Nations Unies pour que notre action s'attaque aux causes profondes du problème et gagne en efficacité.

Deuxièmement, nous sommes en train d'élaborer un plan d'action devant permettre aux Nations Unies de s'engager pleinement dans l'action visant à préserver les sites religieux et à garantir la sûreté des lieux de culte.

À ceux qui persistent à exploiter la peur pour diviser les populations, nous devons répliquer: *«La diversité est une richesse, jamais une menace».*

Un profond esprit de respect et de réceptivité mutuels, maintenu à travers le temps, peut transcender les salves de contenus postés et de tweets lâchés en une fraction de seconde. Nous ne devons jamais oublier qu'après tout il y a toujours quelqu'un, quelque part, pour qui nous sommes précisément cet «autre». Lorsque la haine est omniprésente, la sécurité devient illusoire.

Nous faisons partie de la même humanité et avons, à ce titre, le devoir de veiller les uns aux autres. Bien entendu, toute action visant à combattre les discours de haine doit être menée dans le respect de tous les droits humains fondamentaux.

Lutter contre les discours de haine n'équivaut pas à limiter ou interdire la liberté d'expression. Cela signifie plutôt qu'il faut empêcher les discours de haine de se muer en fléaux plus dangereux encore, en particulier les incitations à la discrimination, à l'hostilité et à la violence, qui sont interdites par le droit international.

Nous devons traiter les discours de haine comme nous traitons tous les actes de malveillance : en les condamnant, en refusant de les alimenter, en leur opposant la vérité et en encourageant leurs auteurs à changer de comportement.

Il est grand temps d'intensifier notre action pour éradiquer l'antisémitisme, l'islamophobie, la persécution des chrétiens, ainsi que toutes les formes de racisme, de xénophobie et d'intolérance qui les accompagnent.

Les pouvoirs publics, la société civile, le secteur privé et les médias ont tous un rôle important à jouer. Les dirigeantes et dirigeants politiques et religieux portent une responsabilité particulière pour ce qui est de promouvoir la coexistence pacifique.

La haine est un danger pour tous – et c'est donc l'affaire de tous que de la combattre. Ensemble, nous pouvons maîtriser cet incendie de haine et préserver les valeurs qui nous unissent tous dans une seule et même famille humaine.

Antonio Guterrez,
Secrétaire Général des Nations Unies

CITY SPORT CONGO
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
Au capital de DEUX CENT HUIT MILLIONS
DE F. CFA. Siège social : Boulevard Charles DE GAULLE, Pointe-Noire
RCCM CG/PNR/08 B 636

AVIS D'ANNONCE LEGALE

En date du 21 juin 2019, une autorisation d'extension des activités commerciales et ce conformément à l'article 35 de la loi 19-2005 du 24 novembre 2005, règlementant l'exercice de la profession de commerçant en République du Congo a permis à la société CITY SPORT CONGO d'étendre ses activités par l'ouverture d'un Etablissement «N'KIDS», UNE AIRE DES JEUX, décidée par une décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2019.

Cet Etablissement est situé au Centre - Ville de Brazzaville dans l 'enceinte du Centre commercial CASINO, sis Avenue Amical CABRAL.

Pour avis
Jeannine SAGHI SANA TOMA
CONSEIL JURIDIQUE
ET FISCAL AGREE CEMAC
J2S CABINET CONSEIL

Tarifs d'abonnement

Congo
6 mois
Retrait sur place: 15.600
Expédié: 23.400
1 an
Retrait sur place: 31.200
Expédié: 46.800

France, Afrique Francophone
91 Euros
182 Euros

Autres pays d'Afrique
96 Euros
192 Euros

Europe
96 Euros
192 Euros

Amérique-Asie
100 Euros
200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Micheline Potignon, malgré elle

Mon dernier entretien avec Micheline POTIGNON -véritable dialogue de sourds- date de décembre 2018. Elle figurait naturellement en tête d'une liste de femmes que je me proposais d'interviewer pour «La Semaine Africaine». Je l'ai donc appelée un matin pour prendre rendez-vous.

«Pourquoi veux-tu m'interviewer?»

J'avais beau expliquer que c'était pour une série de portraits des Congolaises les plus marquantes, selon moi, que j'envisageais de présenter dans «La Semaine Africaine», elle ne semblait pas comprendre et rabâchait toujours la même question: «Pourquoi moi ? Pourquoi m'interviewer ?»…

De guerre lasse, au bout d'une quinzaine de minutes à ressasser les mêmes arguments face à un mur, j'ai mis fin à cette litanie de «pourquoi», en promettant de rappeler plus tard. Mais je savais que je ne rappellerais pas. Car, manifestement, elle n'avait aucune envie de donner suite à ma demande. J'ignorais alors combien son état de santé s'était dégradé. Je savais qu'elle n'était plus au mieux de sa

Micheline Potignon

forme, qu'elle était restée en France plus longtemps que de coutume, mais j'ignorais de quel mal –le cœur disait on-elle, souffrait.

J'avais, par ailleurs, essuyé tant de refus pour ces entretiens, que je m'étais résignée à mettre une croix dessus. J'étais donc loin de penser que ce dialogue de sourds pouvait provenir d'une aggravation de son mal. C'est seulement le 2 mai 2019,à l'occasion du Colloque sur Loango organisé par l'Institut Français du Congo (IFC) ,où je la revoyais pour la première fois depuis près de deux ans, que j'ai pris conscience des ravages que produisait sur sa santé son mal, sans doute compliqué par la maladie de Parkinson dont elle souffrait apparemment.

Assise à côté d'elle, dans le hall d'attente, je ne pouvais plus l'ignorer et admirais son courage et l'énergie qui lui permettait encore de participer, ne serait-ce qu'à l'ouverture de telles manifestations.

Je l'ai revue trois semaines plus tard sur le parvis de la Préfecture où se tenait, le 25 mai 2019, la cérémonie de décoration de vingt-deux récipiendaires dont elle était. Elle y recevait, tout comme Marcel Roger GNALI-GOMES que j'accompagnais, la médaille de Grand Officier de l'Ordre du Mérite Congolais.

Après la cérémonie, un apéritif dansant était offert par les récipiendaires à quatre invités de chacun d'entre eux, dans son hôtel «Le Gibert's». Elle y a fait honneur en étant constamment sur la piste de danse. Elle exultait littéralement. Sa manière, sans doute, de nous faire ses adieux, puisque quatre jours plus tard, elle nous quittait.

Avait-elle senti l'approche de la mort ? Le bruit court qu'elle était impatiente de recevoir sa décoration, souhaitant ardemment que cela se fasse le plus tôt possible, comme si elle pressentait un éventuel empêchement.

Je ne retracerai pas le parcours de Micheline, puisqu'elle-même ne m'en a rien dit.

Ce que je retiens d'elle, c'est la personnalité que j'ai pu apprécier au cours des trois ou quatre années où j'ai eu le plaisir de la côtoyer assez régulièrement.

J'avais fait sa connaissance au Mouvement des Femmes Engagées du Congo (MFEC) que nous avions créé en 1993 à Pointe-Noire. La guerre de juin 1997 avait dispersé nombre d'entre nous. Mais elle avait surtout semé la zizanie dans nos rangs, la plupart des épouses estimant qu'elles se devaient de prendre fait et cause pour le compte de leurs maris.

Ce fut la fin du MFEC. Mais des liens s'étaient tissés qui, heureusement, ont survécu à la débâcle. Micheline est l'une de celles que j'y avais rencontrées et avec qui j'ai toujours gardé de bons rapports, même si, ces derniers temps, je ne la voyais plus beaucoup.

Pendant la guerre, nous nous rencontrions souvent pour échanger le peu d'informations qui nous parvenaient, ou pour être ensemble tout simplement.

L'une des dernières fois où je me suis entretenue avec elle, elle était sous le choc de son échec aux sénatoriales de septembre 2017 et s'en remettait difficilement.

«Je n'ai eu que deux voix, tu te rends compte?»

Elle en était encore toute retournée, ne comprenant pas ce désamour qu'elle ne s'expliquait pas. Elle était en effet engagée, non seulement en politique, au Mouvement Action Renouveau (MAR) qu'elle présidait, mais aussi dans toutes sortes d'œuvres de charité notamment: dispensaire, orphelinat, veuves, femmes commerçantes etc … Elle répondait toujours aux sollicitations de toutes sortes qui lui étaient adressées pour l'amélioration des conditions d'existence des uns et des autres. Elle était de tous les combats. Mais qui s'en soucie, parmi les politiques de notre pays où les prétendus responsables sont pourtant bien aises de pouvoir disposer de tels atouts ? Sans doute estimaient- ils qu'il était temps pour elle de céder la place à d'autres, tout en continuant d'exploiter ses bonnes dispositions. Après tout, n'avait-elle pas déjà été députée et n'était-elle pas, aujourd'hui, conseillère municipale et départementale de Pointe Noire? Sans parler de son rôle de trésorière du Haut Conseil National des Sages, où elle côtoyait les sages du Kouilou porteurs de leur coiffure traditionnelle, *«le ngoundou».* Ce qui ne manquait pas de faire jaser certains traditionalistes qui estimaient qu'elle en faisait un peu trop. Etait-ce le cas ? Ou bien ces engagements tous azimuts ne traduisaient ils pas simplement, chez cette femme qui s'est faite seule, un besoin de reconnaissance ?

Quoi qu'il en soit, son action était largement appréciée. Il n'était que de voir le nombre de banderoles déployées, en signe de reconnaissance, dans sa rue, depuis l'annonce de sa mort, et l'afflux de participants à la messe de ses obsèques, avant qu'elle ne nous quitte définitivement pour la France, où elle sera enterrée.

Beaucoup de Congolais s'offusquent de cet arrachement. Mais la France n'est-elle pas sa seconde patrie? Celle de son mari qui l'y a précédée dans leur caveau de famille? Une terre où elle peut, au moins, être assurée de reposer dans un vrai cimetière. Une dernière demeure qui ne risque pas de disparaître, sous prétexte de prétendus projets de développement.

Que cette terre lui soit légère !

MAMBOU AIMEE GNALI

La Semaine Africaine votre journal

VIVEZ LA PASSION DE LA CAN AVEC LES TÉLÉVISEURS

VESTEL

MADE IN EUROPE MADE IN

Support mural offert !

32" HD — **115 000 Fcfa HT**

49" FULL HD/SMART +NETFLIX — **299 000 Fcfa HT**

En exclusivité chez

BUROTOP IRIS

BZV Tél : 06 669 60 60
PNR Tél : 05 605 60 56

www.burotopiris.com